

LA GAZETTE

Lumichonne

n°10
Janv 2023

RETROSPECTIVE

SOMMAIRE

P.2	Le mot du Maire
P.3	Communication
P.4 à 6	Finances
P.8 à 32	Les commissions
P.11 à 13	Le lavoir de Lumes
P.16 à 20	Accueil de Loisirs
P.22	Bibliothèque
P.23 à 25	Ecole de Lumes
P.27	Le CME
P.36 à 46	Vie associative
P.48	Les entreprises
P.49	Perspectives 2023
P.50 à 52	L'état-civil 2022
P.53 à 54	Calendrier OM 2023
P.56	Informations diverses



LE MOT DU MAIRE

Olivier PETITFRERE

J'ouvre cette rétrospective annuelle de La Gazette Lumichonne pour la seconde fois.

Les fêtes de fin d'année nous ont offert l'occasion de nous retrouver en famille ou avec des amis et j'espère de tout cœur que ces moments de partage vous ont comblés.

« Ne pas augmenter les taux d'imposition »

Pourtant, aujourd'hui, chacun attend sa facture énergétique avec inquiétude et constate les conséquences de l'inflation dans de nombreux autres aspects de sa vie quotidienne.

Pour notre collectivité, il en va de même et une nécessaire adaptation est indispensable.

De nombreuses prestations (contrats, différents travaux et maintenances...) sont en effet revues à la hausse.

Au fil des pages de cette gazette vous verrez donc que l'équipe municipale travaille à trouver des solutions alternatives ou à développer des rentrées financières nouvelles.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour ne pas augmenter les taux d'imposition.

C'est une ligne directrice et nous la maintiendrons le plus longtemps possible. Si l'on en croit les experts, l'inflation devrait revenir à un niveau plus raisonnable.

Selon l'INSEE, les 7 % seront atteints début 2023 avant de refluer vers 5,5 % en milieu d'année.

« Notre cadre de vie évolue »

Je crois aussi que notre moral a puisé des forces dans les moments heureux qui, en 2022, ont repoussé loin les affres du confinement.

Nos associations ont pu à nouveau organiser sereinement les rendez-vous qui, depuis longtemps, marquent joyeusement le passage des saisons en particulier pour Festi Lumes : la brocante, la fête patronale, le 13 juillet, la soirée beaujolais, le Téléthon, le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Et notons le succès populaire de notre premier Bike and Run, organisé en janvier et plébiscité par les participants.

Notre cadre de vie évolue aussi et les Lumichons disent apprécier leur premier sentier permanent.

Le terrain de football sera doté d'une nouvelle main courante, tandis que nos massifs floraux et arbustifs ont été réaménagés pour le plaisir des yeux.

Bientôt, le petit troupeau de moutons d'un nouveau prestataire réinvestira le parc du château dans le cadre d'une autre approche de l'éco-pâturage.

Comme nous l'avions assuré dans notre profession de foi, la communication entre le Conseil municipal et les Lumichons est une de nos priorités.

« Cette proximité dans les échanges sera maintenue »

Ainsi, nos deux réunions publiques m'ont donné l'opportunité d'informer de nombreux habitants sur les tenants et les aboutissants de notre action.

Cette proximité dans les échanges sera maintenue avec constance et persévérance tout au long de mon mandat.

Par ailleurs, notre nouveau site internet est opérationnel depuis plus d'un an et je souligne que, depuis peu, le service d'alerte SMS est actif.

Il est donc possible de vous connecter à www.lumes.fr afin de vous inscrire dans la rubrique de votre choix (mode d'emploi ci-dessous).

Malgré des retards importants causés par des problèmes d'approvisionnement touchant toutes les entreprises, notre programme de travaux suit son cours.

Je laisse le soin à mon adjoint, Michaël JACQUES, d'exposer l'avancée de nos projets.

Nous accordons également un soin tout particulier aux nouvelles générations et nous nous efforçons d'être des partenaires attentifs et disponibles auprès des enseignants de notre école.

Nous répondons présents lors des manifestations et des sorties organisées pour l'épanouissement des petits Lumichons. Le Centre de loisirs, la cantine, la garderie et la bibliothèque sont très appréciés par les enfants et leurs parents. La fréquentation de ces services est en hausse, ce qui, à nos yeux, constitue un encouragement.

Je vous souhaite, en compagnie de mon équipe, une belle année 2023. Que la santé et la joie de vivre vous accompagnent !

Alertes SMS

inscrivez vous à nos listes d'envoi

**RESTEZ
INFORMÉS**



www.lumes.fr

Sur la page d'accueil
ou
menu LA MAIRIE > Alertes SMS



COMMUNICATION

Responsable : Eric DEREGARD

Tout au long de l'année, la commission communication a essayé de vous informer le mieux possible.

Les numéros 7- 8- 9 de notre Gazette Lumichonne sont parus et vous avez entre les mains le numéro 10 qui retrace une année de vie municipale.

En 2022, deux réunions publiques ont été organisées à la salle des fêtes rassemblant chaque fois environ une centaine de personnes. Ces moments d'échanges entre la municipalité et les habitants ont été très appréciés par tous les participants.

Nous avons également à votre disposition afin de vous informer :

- les panneaux d'affichage
- le panneau lumineux devant la mairie
- les distributions dans vos boîtes aux lettres
- le site internet (régulièrement mis à jour)
- les alertes SMS
- la parution du calendrier des manifestations culturelles et festives
- les permanences avec les élus les 1^{er} samedis de chaque mois
- les rencontres avec les référents de quartier (voir gazette n°9)
- les RDV avec les habitants

Je voudrais très sincèrement remercier Messieurs Pierre et Nicolas BILLY pour la rédaction des articles pour nos gazettes sur l'histoire lumichonne. Ces textes sont très appréciés des lecteurs.

Merci également à Laura, Maire du Conseil municipal Enfants 2021-2022 pour sa participation à la remise des prix du concours des illuminations.

Je remercie les annonceurs qui ont permis la publication de cette gazette.

Bonne lecture et bonne année à tous.

Site internet de Lumes : www.lumes.fr



BIEN CONSEILLÉ, EFFICACEMENT PROTÉGÉ



Tracks Security, une société ardennaise, à taille humaine, spécialisée en sûreté

Les activités de notre entreprise couvrent la conception, l'installation, la maintenance et la télémaintenance des systèmes de sûreté que nous proposons :

Détection Intrusion



Vidéoprotection



Contrôle d'accès




Détection Incendie



Particuliers, professionnels, bénéficiez d'une installation de sécurité réalisée avec soin, utilisant des produits de qualités, certifiés, avec une hygiène stricte en matière de Cybersécurité

Investissez dans un système d'alarme, performant pour assurer la sécurité de votre domicile, commerce, entreprise.

Prenez contact avec votre conseiller Tracks Security : 03 24 59 78 19

 accueil@tracks-security.fr

 www.tracks-security.fr

Tracks Security, 8 rue de l'Artisanat, 08000 Charleville Mézières

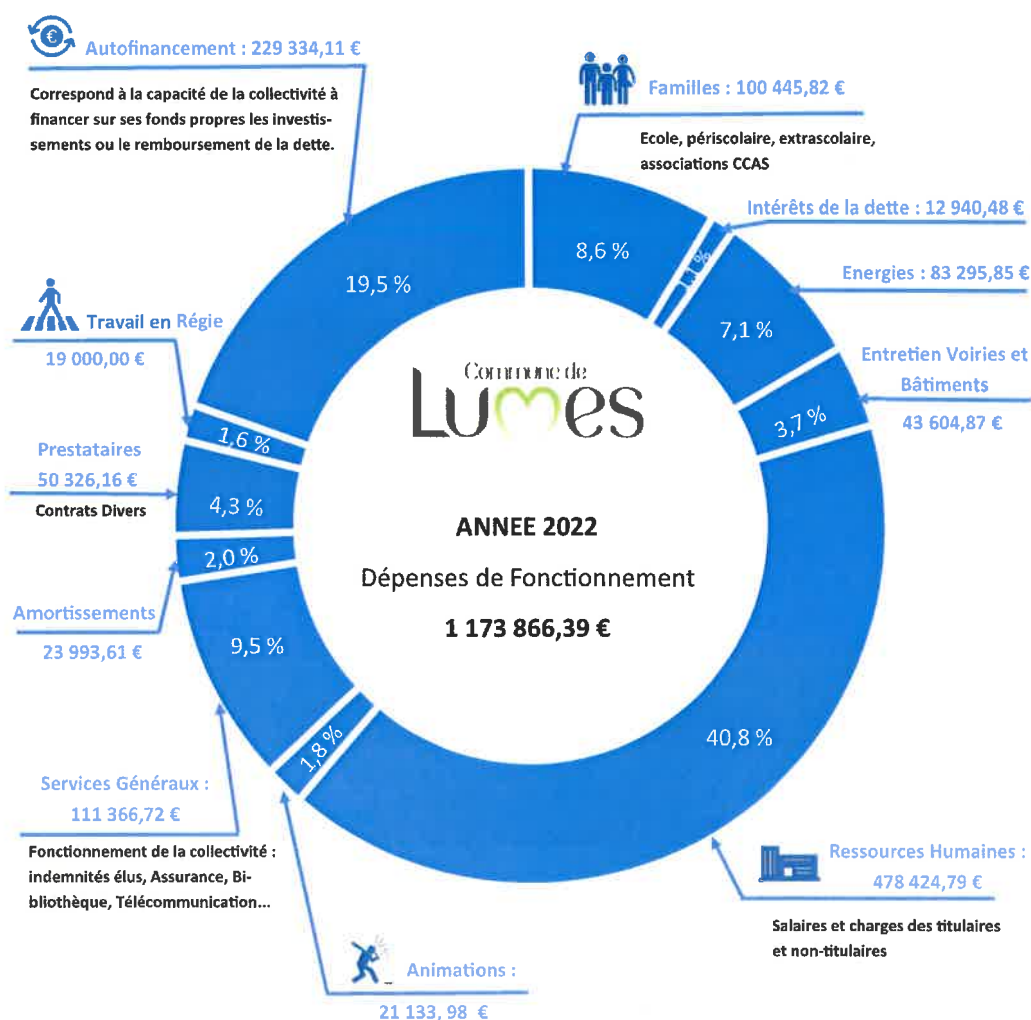


FINANCES

Responsable : Olivier PETITFRERE

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services d'une collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent chaque année (charges de personnel, entretien et achat de fournitures, etc...). Ces dépenses ont donc tendance à s'installer dans la durée, peser sur le budget et grignoter les marges de manœuvre. C'est bien pour cela que nous les contrôlons avec la plus grande vigilance.



En 2022, nous avons réalisé 98,24 % du budget voté en avril, c'est-à-dire 1 173 866,39 € sur 1 194 838,41 €. Ce résultat témoigne du travail sérieux et pertinent effectué par le Conseil municipal.

Néanmoins, je dois attirer votre attention sur la hausse de la facture énergétique.

Nous avons dépensé 54 345,72 € en 2021 et en cette fin d'année 2022, nous devons payer 83 295,85 €, soit une augmentation de 53,27 % sur cette seule année.

Dès lors, il est facile de comprendre pourquoi le Conseil municipal a pris la décision de limiter l'éclairage public.

Face à une très forte tendance haussière et aux incertitudes pour 2023, notre orientation a été expliquée lors de la réunion publique de novembre.

Globalement, en 2022, les dépenses, hors autofinancement (*voir définition ci-après**), sont de 944 532,28 €. Ils étaient de 906 116,20 € en 2021, soit une hausse de 4,24 %.

Le Conseil municipal a anticipé cette situation en prenant des mesures destinées à maîtriser les dépenses à caractère général, sans renoncer aux attentes et besoins des Lumichons. L'inflation est là et touche tout le monde, d'où notre extrême attention aux conséquences de ce phénomène économique.

Ainsi, le travail en régie (voir diagramme) a atteint la somme de 19 000 € en 2022. Ce poste de dépense correspond au matériel acheté par la commune et utilisé par nos 3 agents municipaux pour entretenir et rénover notre patrimoine commun.

FINANCES

Responsable : Olivier PETITFRERE

Ce choix du travail en régie présente le double avantage de limiter le recours à des artisans, des entreprises et, conjointement, de mettre en valeur les compétences multiples de nos employés. Je tiens d'ailleurs à les remercier pour la qualité de leur contribution. Pour illustrer de façon très concrète mes propos, je porte à votre attention le fait que lors de récents travaux de rénovation d'un logement destiné à la location, notre personnel technique s'est chargé de la pose de la cuisine, des revêtements de sol et des peintures.

Observons l'évolution de notre stratégie :

2019 : 0,00 € 2020 : 1 600,00 € 2021 : 7 533,87 € 2022 : 19 000,00 €

Je conclus cette présentation des dépenses de fonctionnement en mettant à nouveau l'accent sur l'indispensable contrôle que nous devons effectuer afin de maintenir nos taux d'imposition et notre capacité d'investissement.

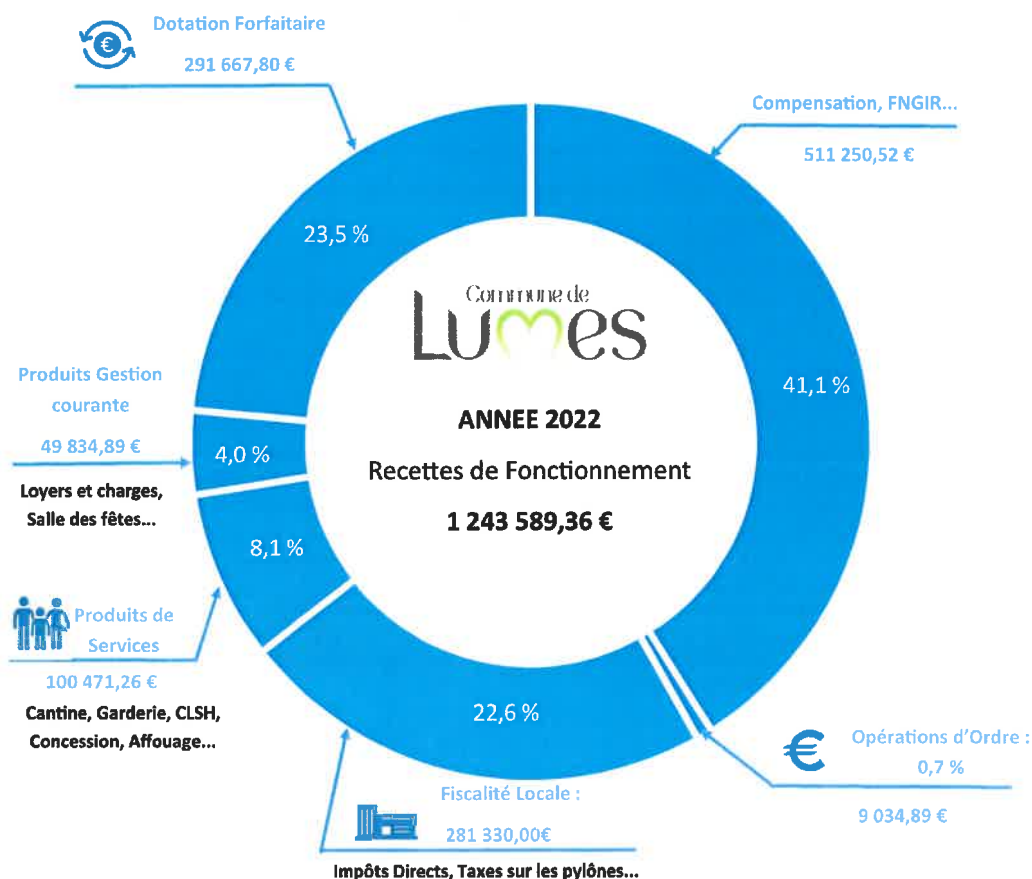
** Autofinancement : il résulte du solde positif entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement lors de l'élaboration du budget.*

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement proviennent pour l'essentiel des impôts locaux, des dotations de l'état, des compensations d'Ardenne Métropole et des produits des différents services publics locaux (cantine, centre de loisirs, location des appartements et immeubles, ...).

Il est indispensable que les recettes dépassent les dépenses et c'est d'ailleurs une obligation inscrite dans la loi.

L'excédent résultant de cette bonne gestion permet d'investir sur nos fonds propres et d'éviter le recours aux emprunts.



En 2022, nos recettes s'élèvent à 1 243 589,36 €.

Cela constitue une hausse de 5,67 % par rapport à 2021 et c'est un des deux éléments, avec la maîtrise des dépenses, d'une stratégie anticipative qui nous autorise à compenser l'augmentation de nos charges de fonctionnement (+ 66 740,80 € pour les recettes contre + 38 416,08 € pour les dépenses).

Malgré le lourd contexte inflationniste et sa répercussion inévitable sur nos dépenses de fonctionnement, notre Conseil municipal est donc en capacité de ne pas augmenter vos impôts. Ce choix fort structure notre action.

FINANCES

Responsable : Olivier PETITFRERE

Forts de cette logique incontestable, nous avons réalisé la rénovation de deux logements communaux en 2022 et deux autres suivront en 2023. Leur location viendra augmenter les recettes de la commune.

Cette même démarche nous a conduits, en 2022, à la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes. Ainsi, nous pouvons revendre l'électricité produite.

Citons également l'installation d'une antenne relais en haut du « Chemin de La Corde ». L'opérateur choisi par le Conseil municipal nous verse donc désormais la taxe « Pylône ».

Bien sûr, nous ne sommes pas là dans des effets concrets et directs sur notre cadre de vie ou sur les services communaux. Toutefois, ces décisions contribueront à la bonne santé financière de la commune et financeront tout ou partie des projets dont les Lumichons bénéficieront.

C'est évidemment une politique que nous poursuivrons en 2023.

Et pour clore ces pages sur les finances du village, je vais vous présenter nos investissements, tant en recettes qu'en dépenses, pour l'année 2022.

LES DEPENSES ET LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Notre cadre de vie, nos bâtiments communaux, nos écoles et tout ce qui relève des compétences communales, nécessitent des investissements afin de réaliser des travaux destinés à améliorer l'existant ou créer de nouvelles possibilités pour les habitants. Notre politique dans ce domaine des investissements est très claire : nous programmons et engageons des dépenses après aboutissement des demandes de subventions déposées auprès de nos interlocuteurs institutionnels. Il en a été ainsi en 2022, comme vous le verrez plus loin. Par ailleurs ces investissements s'inscrivent fidèlement dans la réalisation progressive de notre profession de foi. C'est l'engagement que nous avons pris auprès de vous.

Domaine	Objet	Travaux (HT)	Subventions
CADRE DE VIE	Mur cour école primaire	5 506.00 €	0.00 €
	Main courante terrain de football et filets	64 000.00 €	20 000.00 €
	Clôture du parc du château	16 821.80 €	0.00 €
	Vidéoprotection	48 000.00 €	28 215.00 €
	Enfouissement HTA ⁽¹⁾ lotissement de La Corde	206 045.92 €	154 534.44 €
BÂTIMENTS COMMUNAUX	Logement communal école maternelle	36 852.31 €	0.00 €
	Logement communal rue des Ecoles	38 313.91 €	0.00 €
	Toiture Salle des fêtes, panneaux photovoltaïques	76 328.30 €	67 591.13 €
	Façade cantine/Local des associations	37 245.00 €	10 857.00 €

⁽¹⁾ lignes électriques moyenne tension

- La commune rembourse, en capital des emprunts, contractés en 2009 et 2014, la somme annuelle de 16 701,79 €.
- Travaux 2023 : pour la sécurisation de la route départementale 33 et vu la complexité de la tâche, le Conseil municipal a sollicité le concours du bureau d'étude VRD CONSEIL. En ce qui concerne la future agence postale communale, l'étude a été confiée à l'agence 3 Arches. Nous sommes actuellement en phase de consultation des entreprises.

La crise sanitaire et, désormais, les factures en hausse (matériaux, énergie...etc.) sont des contraintes que nous avons intégrées sans défaitisme, ni baisse de moral.

Bien au contraire, votre Conseil municipal, à la recherche d'économies et de ressources supplémentaires, poursuit avec sagesse et mesure sa politique d'investissements pour entretenir le patrimoine commun, améliorer votre cadre de vie et augmenter les services rendus aux Lumichons.

www.acpm08.fr



31 grande rue
08440 Lumes

info@acpm08.fr
tél: 03 10 07 11 45

MOTEURS

Vente, installation, révision, entretien et contrôle de moteurs asynchrones, triphasés, monophasés motoréducteurs, moteurs électriques à courant continu, moteurs spéciaux, alignement laser.



PONTS ROULANTS

Système de manutention légère, potences, portiques d'ateliers, ponts roulants.

ARMOIRES ELECTRIQUES

Etude de projet, remise en état, armoires électriques sur mesure, installation sur site, intégration télésurveillance automatismes, fourniture des schémas.



VARIATEURS DE FREQUENCE ET A COURANT CONTINU

Vente et installation, dépannage, paramétrage, programmation et réglage sur site.



SURPRESSEUR

Installation, vente, dépannage électrique, mécanique, entretien de surpresseurs pour les collectivités et particuliers, adduction, surpression.

POMPES

Vente, étude et dépannage de systèmes de pompes et relevages pour les collectivités, particuliers et l'industrie. (Pompes mono-cellulaires, de forage, de puits, multicellulaires, de transfert, d'épuisement, circulateurs, agitateurs submersibles, fontaines et piscines).



STATION DE RELEVAGE

Vente de station de relevage complète, mise en service sur site, dépannage, entretien et contrôle.

TRAITEMENT DE L'EAU

Vente et installation, pompes à javel, filtres à charbon actifs, filtres à particules, adoucisseurs, analyses. Piscine (entretien et vente de produits).



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

du mardi
au samedi
6h30 - 19h00

Le dimanche
et jours fériés
7h00 - 13h00

fermé le lundi



BONOTTI Laurent
et
Thanh Tu

12, Grande-Rue
08440 LUMES

03.24.57.29.76



CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Entretien avec Eric DEREGARD

QUESTIONS / REPONSES

(propos recueillis par Jean-Pol LEDOCQ)



La fin de l'année est le moment de faire le bilan des actions entreprises par l'équipe municipale. Dans le cadre de notre commission, avant de lister ce qui a été réalisé, pouvez-vous dire ce qui guide votre travail ?



Notre équipe est animée par un élan permanent que l'on pourrait très simplement exprimer par « comment mieux vivre à Lumes ». Je voudrais, tout d'abord, remercier les employés municipaux, les élus pour leur investissement et les habitants pour leur soutien actif. C'est toute une dynamique qui s'est engagée pour améliorer tout ce qui peut et qui doit l'être. Nous l'avons bien vu lors des 2 réunions publiques.



Quels sont les axes qui structurent ce « mieux vivre à Lumes » ?



Un cadre de vie agréable se caractérise d'abord par la propreté des espaces publics, des lieux de convivialité, l'amélioration de la sécurité en général et un soin particulier apporté à l'esthétique du village. Tout cela, réfléchi sous l'angle écologique du respect et de la mise en valeur de notre environnement.



Le « mieux vivre à Lumes » suppose des interactions avec la population, tournées vers un partage utile et agréable de cet environnement. Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?



Nous avons proposé des parts affouagères et relancé les jardins communaux. Notre premier sentier de randonnée semble plaire aux Lumichons. Nous allons aussi poursuivre l'éco-pâturage, en tirant les conséquences de notre première expérience. Une clôture définitive va être installée dans le parc du château afin de permettre l'arrivée du petit troupeau de notre nouveau prestataire. Le nouveau dispositif autorisera les habitants et leurs enfants à pénétrer au cœur du parc.



Globalement, diriez-vous que les choses avancent comme vous le souhaitez ?



L'année 2022 a été riche en petites et grandes réalisations. Néanmoins, nous devons nous adapter aux difficultés d'approvisionnement que rencontrent beaucoup d'entreprises. Ainsi des aménagements importants, votés en Conseil municipal, sont encore en attente : la réfection du sol souple du Lumaparc, la main courante du terrain de football ainsi que la pose d'une nouvelle barrière et de filets pare ballons.



La commission cadre de vie ne pouvait bien sûr pas rester indifférente à l'augmentation du coût de l'énergie. Quelles dispositions avez-vous prises ?



Le démarrage de la vidéo protection va être synchronisé avec la décision très importante d'éteindre l'éclairage public de 23 heures à 6 heures (Conseil municipal du 17/10/2022). La commune s'associe aux efforts que font les habitants. Ainsi nous avons également décidé de renoncer aux habituelles illuminations (seuls quelques motifs ont été installés pour garder l'esprit festif de cette période).



LISTE DES REALISATIONS ET DES TRAVAUX DE LA COMMISSION CADRE DE VIE EN 2022


POSE

- De nouvelles « bornes distributeurs de sacs » pour les chiens.
- De tables et de poubelles sur le terrain entre la halte fluviale et le terrain de foot.
- De poubelles en béton au skate parc.
- D'un banc dans le massif devant la salle des fêtes.
- De ranges vélos devant les commerces.
- D'une nouvelle bascule au Lumaparc.
- De panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes.

ENTRETIEN

- Des espaces verts et des massifs : plantation, tonte, arrosage, tailles diverses.
- Des chemins communaux et du sentier de randonnée.
- De la voirie publique et du cimetière : balayage, désherbage, déneigement des rues, salage de la voie publique et des trottoirs, des cours d'école.
- Peinture des passages piétons.

Comme vous le voyez, l'année 2022 a été bien remplie pour notre commission qui vous souhaite une excellente année 2023.



BRUNELET PAYSAGE

CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS - ELAGAGE
PARTICULIERS - COLLECTIVITÉS - ENTREPRISES

Yohann GIL

ZAC Le Boiron
08440 VIVIER-AU-COURT
Tél : 03 24 55 79 20
Port : 06 77 05 94 98
Mail : philippe.brunelet@wanadoo.fr / y.gil-bruneletpaysage@orange.fr
www.bruneletpaysage.fr



Pour vos projets de création ou de rénovation

■ Faïence ■ Carrelage ■ Mosaïque ■ Marbre ■ Parquet flottant ■

Tony Deflorenne : 06 13 94 40 99

Christian Doucet : 06 25 88 06 22

6, route de Nouvion - 08440 Lumes - a2dcarrelage@hotmail.fr



Mini Golf LUMES

Magret de canard



Salade César



Américain maxicanto



VENEZ-VOUS RESTAURER CHEZ LOOMLAND

Mercredi et dimanche midi ouverture de 10h à 19h

Vendredi soir de 18h00 à 22h

Samedi midi et soir de 10h à 22h (entrée gratuite pour les enfants si vous venez manger le soir entre 18h30 à 19h30)

Vacances scolaires tous les jours ouverture de 10h à 21h



Jarret de porc



Travers de porc



Brochettes de boeuf



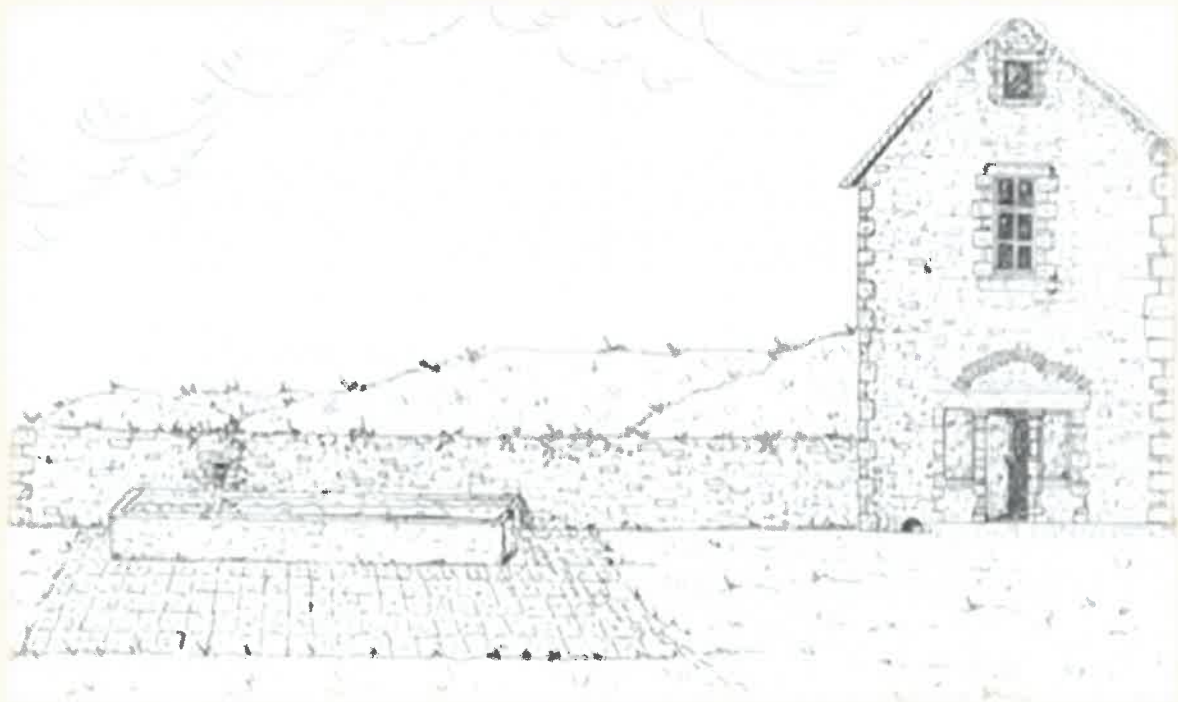
03.24.29.68.67

LE LAVOIR DE LUMES - article de Pierre et Nicolas BILLY

Avant l'arrivée de l'électricité et la démocratisation des appareils électroménagers certaines infrastructures du village étaient essentielles et centrales dans la vie des habitants. C'est le cas du lavoir situé dans la Grande Rue, en dessous de la cantine scolaire actuelle.

La construction du lavoir fontaine n'est toutefois ordonnée par le Conseil municipal qu'en 1827. Il est donc construit en même temps que la première maison d'école (au dessus). Avant cette date il n'y avait qu'une fontaine et un bac abreuvoir pour les animaux. Les cultivateurs profitaient de la gratuité de cette eau sur leur trajet entre la ferme et les champs ou après la traite dans les écuries.

On note très rapidement des améliorations mineures avec la pose en 1829 d'un bac plus grand et de meilleure qualité. On note également en 1830 la pose d'une buse en plomb et le pavage pour faciliter l'accès au bac. Enfin, en 1832 la source de la fontaine est couverte pour assurer la qualité de l'eau.



*Dessin du bac et du lavoir après leur construction dans les années 1830.
(Joëlle Hordeaux)*

La construction du lavoir représente une excellente avancée pour les habitants du village. Il s'agit donc de deux bassins alimentés en eau par une source pour y laver le linge. Celui en amont sert à rincer et celui en aval à laver. Ce lieu est alors réservé aux femmes que l'on appelle les lavandières. Celles-ci disposent de plusieurs outils spécifiques. On retrouve la boîte à laver pour pouvoir s'agenouiller. On retrouve également le battoir pour battre le linge humide et repousser la saleté. L'utilisation d'une lessiveuse est aussi fréquente et essentielle pour faire bouillir le linge avant de se rendre au lavoir. Enfin les lavandières utilisent des brouettes en bois spécialement prévues pour transporter le linge. Ainsi il s'agit d'une activité physiquement difficile nécessitant un certain savoir-faire.

LE LAVOIR DE LUMES - suite



Brouette de lavandière.



Boîte à laver et son battoir.

Ces infrastructures forment un centre névralgique dans le village. Beaucoup d'habitants s'y croisent et c'est donc ici que les « nouvelles » circulent le plus. Par ailleurs le lavoir étant réservé aux femmes, c'est ici qu'elles peuvent se retrouver et discuter entre elles. Ainsi il s'agit d'un lieu de réunion où se concentrent les commérages. Le lavoir est également régi par une hiérarchie tacitement mise en place dans son utilisation. En effet, il y a d'abord des places attirées autour des bassins : les meilleures places (au plus proche de la fontaine pour avoir de l'eau propre) sont réservées aux habituées et aux plus anciennes lavandières. Enfin on retrouve également un bizutage fréquent des « nouvelles » au lavoir.

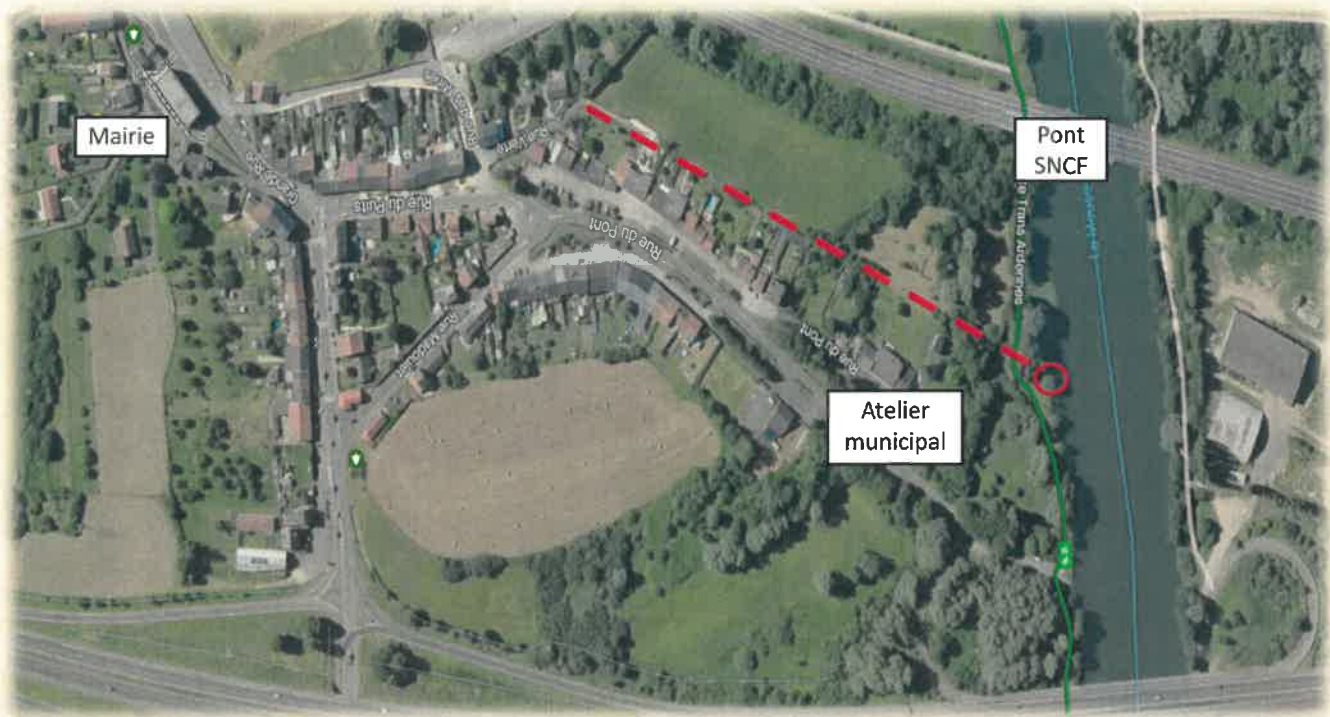


Photo récente du lavoir.

LE LAVOIR DE LUMES - suite et fin

Avec l'arrivée du chemin de fer à Lumes dans les années 1870 on observe une autre hiérarchie se mettre en place au cœur de cette infrastructure : les femmes originaires des cités SNCF (cité du Maroc et au-delà) n'étaient pas forcément les bienvenues au lavoir. En effet, jusqu'alors la commune était principalement composée de familles vivant de la terre. L'arrivée de familles d'ouvriers crée donc une séparation relative entre deux communautés. Ainsi les femmes dites « des cités » préfèrent laver leur linge dans les deux lavoirs mis à disposition par la SNCF à proximité de leur logement.

Dans une autre mesure, le lavoir public et les lavoirs de la SNCF ne sont pas les seuls moyens de laver son linge à l'époque. En effet, pendant la période estivale, il était possible de le faire directement dans la Meuse où l'on y retrouve alors une eau bien plus propre qu'aujourd'hui. Cet emplacement était accessible par le « Chemin des Lavandières ». Désormais presque totalement impraticable il se trouvait dans la continuité de la rue Verte.



Vue satellite actuelle de Lumes avec l'ancien Chemin des Lavandières.

Ainsi à cette époque les habitants de Lumes ont plusieurs possibilités pour laver leur linge. Comme dans les autres villages, ces lieux sont évidemment très fréquentés. Néanmoins l'arrivée de l'électricité à Lumes en 1910 annonce leur déclin. Il faut toutefois attendre les années 1960 pour constater l'abandon total du lavoir pour sa fonction première.

Le bac abreuvoir subit le même sort et est assez rapidement délaissé dès lors que le système d'élevage change dans les années 1970. En effet, il y a un abandon de la vache laitière pour la vache à viande induisant donc moins de déplacements. De plus la circulation devenant de plus en plus importante, il était devenu dangereux de laisser circuler les animaux.

Ainsi ces différentes infrastructures occupaient une place centrale dans la vie de la commune. En plus de leur utilité indéniable, elles permettaient de créer des liens entre les habitants malgré parfois certaines tensions.



SOLIDARITE

Responsable : Annick THELIER

Fidèle à son engagement premier, la commission CCAS a encore dispensé cette année conseils et aides ponctuelles aux personnes demandeuses. Je tiens d'ailleurs à remercier les élus et les membres extérieurs pour leur participation régulière à nos réunions et à nos actions.

Nous avons toujours nos fidèles utilisatrices ou utilisateurs pour le transport en taxi, ceux-ci apprécient grandement le service rendu. Cela concerne les personnes de 80 ans et plus. D'autres sous certaines conditions qui sont consultables en mairie.

Je vous rappelle à nouveau la possibilité du portage des repas à domicile par M. GROSSMANN, boucher traiteur de Saint-Laurent ou l'ADMR (aide à domicile en milieu rural) et un partenariat existe pour des travaux de bricolage ou d'entretien de jardin avec également l'ADMR.

En 2022, notre commune comptait 75 personnes de 80 ans et plus ; chacune d'entre elles a reçu un petit présent à l'occasion de son anniversaire. Une chose est sûre, cela leur fait énormément plaisir et nous sommes toujours très bien accueillis.

En cette période de fin d'année, nous avons rendu visite à notre doyen M. Michel CASSART et «ses 90 printemps» afin de lui offrir un magnum de champagne.



Repas des Seniors : au mois d'octobre, nous avons enfin réussi à organiser notre repas annuel. Malheureusement et à notre plus grand regret, nous n'étions pas très nombreux dans la salle des fêtes, une soixantaine de personnes seulement. Nous espérons vous y voir plus nombreux l'an prochain !!!

Toutefois les personnes présentes ont passé une superbe journée.

Un bon repas concocté par le traiteur Guillaume PIERRARD de Douzy, une animation de qualité avec le duo sedanais Christel et Laurent et une bonne ambiance générale.

Merci aux deux Sylvie et à Karine pour le service en salle.

La tombola, au moment du dessert, a permis de faire quelques heureux parmi l'assemblée :

- Mme Dominique BOILLLOT : une corbeille de fruits frais offerte par la municipalité.
- M. Daniel MICHEL : un magnum de champagne offert par la municipalité.
- Mme Nadia BOROBY et M. Pierre NOE : chacun un CD offert par le duo Christel et Laurent.
- Mme Viviane JARZAGUET : une bouteille de champagne offerte par M. Olivier PETITFRERE, Maire de la commune.



Comme les années précédentes, il était possible de prendre des boissons supplémentaires pendant l'après-midi.

Le bénéfice de cette vente est de 167,50 €, somme entièrement reversée à l'AFM lors de notre soirée Téléthon de début décembre.

Un grand merci à vous tous pour ce geste en faveur des enfants malades et de leurs familles.

Colis de fin d'année : les personnes ne désirant pas participer au repas ont eu droit au colis de fin d'année accompagné d'une bouteille de champagne.

Nous avons 84 colis solo et 73 colis duo à distribuer lors de nos permanences de début décembre.

Chacun a reçu de quoi faire un délicieux repas festif.



Au nom de cette commission et à titre personnel, je souhaite une bonne année 2023 ainsi qu'une très bonne santé à vous tous et vos proches.

ENFANCE

Responsable : Annick THELIER

L'année 2022 est derrière nous et il est temps de faire un bilan de nos actions !!!

SCOLAIRE : depuis la rentrée de septembre, nous accueillons 140 enfants dans nos deux écoles. Ceux-ci sont répartis de la manière suivante :

- PS-MS : 25 élèves (11 PS & 14 MS) pour Mme Hélène BERKACHE (directrice).
- MS-GS : 28 élèves (7 MS & 21 GS) pour Mme Carine BERGER.
- CP : 17 élèves pour Mme Stéphanie PETIT.
- CE1 : 20 élèves pour Mme Aurore GIBONI-LEPETZ.
- CE2-CM1 : 25 élèves (14 CE2 & 11 CM1) pour Mme Anne ROUSSIA.
- CM1-CM2 : 25 élèves (11 CM1 & 14 CM2) pour Mme Hélène BRIZZI.

Suite au départ en retraite de M Philippe SAINT-MARD en juin dernier, nous avons accueilli une nouvelle enseignante à la rentrée. Il s'agit de Mme Hélène BRIZZI en charge des CM1-CM2. De plus, Mme Aurélie AZKRI en remplacement d'Amandine MEYER pour la décharge de direction tous les lundis et un vendredi par mois pour la classe des PS-MS.

Nous essayons toujours dans la mesure du possible d'être à l'écoute des enseignants afin d'améliorer leurs conditions de travail et le confort des enfants.

Nous finançons régulièrement les transports et les intervenants pendant l'année scolaire.

Les travaux d'entretien sont régulièrement effectués dans les deux bâtiments et cette année nous avons pour l'école maternelle rénové entièrement les sanitaires, changé l'éclairage et les dalles de plafond dans les deux classes et la salle de motricité. Pour l'école élémentaire, rénovation complète de la classe d'Aurora GIBONI-LEPETZ (ancienne salle informatique) et installation de sèche-mains soufflants dans les sanitaires (voir photos ci-dessous).

Nous participons régulièrement aux conseils d'école et avons des contacts permanents avec les enseignants. Nous apportons également notre aide ou celle de nos agents lors des exercices PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité).



Cette année, comme à notre habitude, nous avons rencontré les futurs collégiens pour les féliciter de leur passage en 6^{ème} et les récompenser en leur offrant à chacun un dictionnaire anglais et une calculette « spécial collègue ». Les enfants nous ont d'ailleurs fait une belle surprise : une belle affiche pour remercier la municipalité de son soutien (voir photo). Un grand merci à eux et à Anne, leur maîtresse.



Le dernier jour de l'année scolaire, le marchand de glaces est à nouveau passé dans les cours de récréation, ce n'était plus vraiment une surprise car cette fois, les enfants l'attendaient de pied ferme !!! Enfants et enseignants ont apprécié une bonne glace pour finir l'année en beauté.



Jeudi 15 décembre, tous les enfants se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour un goûter en commun : brioches, jus de fruit et chocolat chaud. Evidemment le Père Noël s'est invité lui aussi pour la plus grande joie de nos petits écoliers. Les enfants lui ont fredonné quelques chants de Noël et les plus jeunes ont même pu poser à ses côtés pour une photo souvenir. Après cette collation, chacun a reçu un sachet de friandises et un livre en cadeaux offerts par la municipalité.



ENFANCE - suite et fin

Responsable : Annick THELIER

PERISCOLAIRE : notre accueil de loisirs fonctionne toujours aussi bien. Nous avons la chance d'avoir des animatrices avec des idées nouvelles en permanence et vous vous en rendez compte avec les pages qui suivent. Le nombre d'enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs augmente régulièrement ce qui nous réjouit bien évidemment. Il en est de même pour la cantine et la garderie, nous observons une progression régulière des effectifs. Cela confirme que le service rendu à tous nos habitants est de bonne qualité et bien apprécié des familles !

A vous tous, les membres de la commission et moi-même souhaitons santé, bonheur et prospérité pour l'année 2023.

Accueil de loisirs – 2022



Charlotte



Jennifer

Mercredis récréatifs

L'accueil des mercredis a accueilli en 2022 une moyenne de 20 enfants par semaine et a permis à plus de 50 enfants de profiter de diverses activités proposées par Charlotte, Jennifer, Sylvie et Manon.

Entre autres ateliers créatifs et jeux de groupe, les enfants présents ont participé à divers ateliers de découverte sportive animés par l'Association Profession Sport et Culture Ardennes (APSCA), à un atelier découverte du jeu de rôles avec l'association Aux Portes de l'Imaginaire, à un atelier autour des perles avec Sophie Hurliaux de Lumes, à un atelier d'initiation à la pétanque avec la Boule Lumichonne ainsi qu'à un atelier d'initiation à la musique avec l'Association Musicale Lumichonne (AML).



Les enfants ont pu profiter également de diverses animations proposées par Nathalie Moglia de la bibliothèque de Lumes qui nous accueille toujours avec plaisir et fait voyager et rêver les enfants à travers les histoires qu'elle leur raconte.



Cette année 2022 a été également marquée par le démarrage d'une correspondance avec la Résidence Ducale de Villers-Semeuse : les enfants des mercredis récréatifs ont envoyé des cartes de vœux pour faire connaissance avec quelques résidents et permettre aux plus isolés de trouver un peu de réconfort. L'échange a ensuite perduré toute l'année avec des visites régulières des enfants pour rencontrer les résidents en participant à des ateliers jeux préparés par l'équipe d'animation de l'EHPAD. Les enfants apprécient réellement ces moments privilégiés et se montrent particulièrement attentionnés face aux séniors de la résidence.

L'un des points forts de l'année 2021-2022 a été la sortie de fin d'année qui a eu lieu en juillet à l'Arche de Noé d'Eteignières où une quarantaine d'enfants a pu rencontrer des animaux en tous genres tout au long de la journée.



L'année scolaire 2022-2023 a débuté en septembre avec de nouveaux projets soigneusement préparés par Charlotte, Jennifer, Maryse et Manon dont une sortie sur le Festival Tand'M pour assister à un spectacle de marionnettes, un atelier autour de la pâte polymère avec Nadège Renard de Ville-Sur-Lumes, et un atelier initiation au Yoga avec Yoga Shala Ardennes. L'APSCA et la bibliothèque de Lumes interviennent à chaque période et les activités proposées par les animatrices varient entre ateliers créatifs, jeux de groupe, jeux de société ou encore séances vidéo.



L'accueil des mercredis fonctionne toute l'année scolaire.

Vous trouverez tous les renseignements concernant les mercredis récréatifs sur le site de la commune rubrique Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / Mercredis récréatifs.

Pour toute communication merci d'utiliser l'adresse email : aldelumes@gmail.com

LES PARTENAIRES FINANCIERS DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES



Accueil des vacances

Les CLSH ont enfin pu reprendre leur rythme habituel après les perturbations liées au COVID et ce sont plus de 100 enfants qui ont profité des activités proposées par l'équipe d'animation tout au long de l'année.

Les vacances d'hiver ont permis à plus de 80 enfants de découvrir les jeux olympiques d'hiver avec notamment des ateliers sportifs animés par l'Association Profession Sport et Culture Ardennes (APSCA).



Ce sont les créatures légendaires qui ont été mises à l'honneur durant les vacances de printemps avec, entre autres, deux sorties à la piscine de Charleville-Mézières et au Elfy Park auxquelles plus de 70 enfants ont participé.



Le mois de juillet a permis à plus de 100 enfants de faire le tour du monde avec une sortie à la piscine, au lac de Bairon, à Loomyland ainsi qu'une sortie vélo pour les plus grands. Une trentaine d'enfants ont également participé aux séjours mini-camp (Vieilles Forges et salle des sports de Lumes) proposés par l'équipe d'animation. Le mois d'août a également accueilli plus de 80 enfants autour d'activités diverses préparées par nos animateurs.



Enfin le dessin a été mis à l'honneur aux vacances de la Toussaint pour plus de 90 enfants qui ont profité d'une sortie à l'exposition avicole de l'association des balcons de Meuse et un atelier d'initiation au dessin avec Hervé Gourdet, un illustrateur ardennais.



L'accueil des vacances est ouvert aux vacances de la Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été (excepté du 7 au 20 août).

Vous trouverez tous les renseignements concernant l'accueil des vacances sur le site de la commune rubrique *Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / Accueil des vacances*.

Pour toute communication merci d'utiliser l'adresse email : aldelumes@gmail.com

Service périscolaire

La gestion du service périscolaire a été, depuis la rentrée scolaire de septembre, confiée à l'accueil de loisirs.

Quelques changements d'organisation ont été réalisés notamment, nous vous le rappelons, au niveau des fiches d'inscriptions qui se trouvent désormais en utilisation libre sur le site Internet communal. Mais également dans l'organisation de l'accueil des enfants afin d'améliorer le service offert aux familles :

- à la cantine :

- ✓ les enfants ont désormais leur propre serviette de table lavable dans un objectif écologique.
- ✓ un système de « chef de table » a été instauré afin que les enfants apprennent l'autonomie et la vie en collectivité.
- ✓ les restes de repas sont réutilisés en nourriture pour animaux.
- ✓ des temps de jeu et d'activités encadrées sont proposés aux enfants avant ou après le repas pour leur permettre de se détendre durant la pause méridienne.
- ✓ les enfants sont invités à découvrir d'autres saveurs en goûtant chaque plat proposé par le traiteur.
- ✓ les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire.

- à la garderie :

- ✓ les enfants ont accès à divers jeux et jouets pour occuper de manière bénéfique leur temps de garderie.
- ✓ des ateliers créatifs leur sont proposés occasionnellement.





Cette année également deux évènements festifs ont été célébrés sur le service périscolaire : Halloween et Noël. Pour ces deux moments particuliers la salle de restauration scolaire était décorée, l'équipe encadrante s'est déguisée et le traiteur a proposé un repas spécial. La journée du pull moche de Noël a été également célébrée à la cantine et à la garderie.



Vous trouverez tous les renseignements concernant l'accueil périscolaire sur le site de la commune rubrique *Vivre à Lumes / Garderie, cantine & accueil de loisirs / Garderie périscolaire ou cantine*.
 Pour toute communication merci d'utiliser l'adresse email : aldelumes@gmail.com

CHASSE À L'OEUF

En ce samedi 16 avril, sous une météo plus que clémente, avait lieu notre traditionnelle chasse à l'œuf. Une bonne centaine d'enfants du village avait répondu présent dans le parc du château. Les plus grands ont trouvé les cartes nécessaires afin de récupérer un délicieux sachet de bonbons. Pour les plus petits, c'était dans le Lumapark où des paniers de friandises les attendaient. Les enfants étaient ravis de leurs trouvailles.

Le tirage au sort en fin de manifestation a permis à 5 d'entre eux de remporter un gros lapin en chocolat.

Notons que cette manifestation a été organisée avec l'Accueil de Loisirs.

Je remercie les animatrices pour leur investissement et les élus pour leur participation.





Ecole de Conduite Ardennaise

6 ANS D'EXPERIENCE

Permis B
Conduite accompagnée (AAC)
Conduite supervisée

prise à domicile ou au lycée

Cours de code tous les jours du lundi au samedi

11 rue Jean Jaurès
 08160 NOUVION-SUR-MEUSE
 Tél : 03 24 54 09 43 - Mail : benoit@ec08.fr



IMPRIMERIE FÉLIX

Vous voulez éditer l'histoire de votre village, votre famille, votre entreprise...

Nous réalisons VOTRE LIVRE !

PETITES ou GRANDES quantités

Prix très **COMPÉTITIFS**

Édition beaux livres - Brochures
 Plaquettes - Dépliants - Prospectus
 Affiches - Flyers - Signalétique
 Lettres - Cartes - Mariage
 Naissance - Décès...

Z.I. du Blanc Mont
 08400 **VOUZIERS**
Tél. 03 24 71 63 05
 imprimerie.felix@wanadoo.fr

PIZZA EXPRESS - 06 72 76 74 86

Pizzas fraîches disponibles 24h/24 et 7j/7

Réapprovisionnement tous les jours

12 choix de pizzas

3 Distributeurs automatiques de pizzas artisanales

À LUMES

À AIGLEMONT près du stade

À RENWEZ

MISS PIZZA EXPRESS
 PIZZAS Fraîches Artisanales
 BON APPÉTIT
 Déjà-tous prêts au Pizza Mercat
 NOS PIZZAS CUITES EN 3 MIN CRUES 30s

f Suivez nous sur notre page « Pizza Express 08 »



BIBLIOTHEQUE
Responsable : Nathalie MOGLIA



Groupe :
Bibliothèque de Lumes

La bibliothèque est un lieu de lecture et de vie culturelle, qui a permis d'organiser ou de relayer des animations dans ses locaux.

A noter, depuis octobre, Dominique vous accueille en renfort de Madame Dautremont et Nathalie.

Nous la remercions pour sa disponibilité.

Danièle nous aide également en se rendant régulièrement à la crèche «Les Petits d'Hommes» de Lumes pour des lectures adaptées.

Beaucoup de dons de livres ont été faits auprès de la bibliothèque cette année et nous vous en remercions.

Nous rappelons que l'inscription et le prêt sont gratuits, que la bibliothèque est soutenue par la Bibliothèque Départementale des Ardennes qui complète et actualise notre fonds d'ouvrages mis à disposition.

N'hésitez pas à nous solliciter pour tous renseignements sur la vie de la bibliothèque ou proposition d'animation.



Printemps des poètes



Prix des incorruptibles



L'Exode avec Alexandre Thierry et visite du musée Guerre et Paix



Animation musicale Bric à Brac



Père Noël Les P'Tits Loups

« Parking gratuit devant le magasin »

LIBRAIRIE DE MOHON
LIBRAIRIE DE MOHON
Livres et papeterie

Préparation de liste scolaire
Impression laser couleur jusqu'au format A3
Dépôt vente de livre scolaire neuf et occasion
Papier créatif, faire part, menu, carte de visite...
Article de bureau, registre comptable, manifsolds
Reliure et plastification de document
Carterie

Librairie générale
et spécialisé scolaire
Rayon Ardennes



50, Rue Jean Moulin
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél: 03-24-57-06-07
Quartier de Mohon

Ouvert du mardi au samedi 9h-12h / 14h-18h
Ouverture le lundi 14h-18h

ECOLE DE LUMES

Directrice : Hélène BERKACHE



La rentrée 2022-2023 a été marquée par de nombreuses actions dès le mois de septembre.

En effet, les classes de CP et CE1 se sont rendues au Musée de l'École d'Hier à l'Echelle pour découvrir l'école d'antan. Ces 2 classes ont également participé aux évaluations nationales en mathématiques et en français.

Le premier exercice incendie a eu lieu et les enfants l'ont validé avec succès.

Octobre a été rythmé par les élections des parents d'élèves ainsi que l'élection du Conseil municipal Enfants.

La classe des CM1 et CM2 a participé cette année encore au cross organisé par le collège de Nouvion / Meuse.

En novembre, les CP et CE1 ont commencé leur cycle patinoire car les écoles extérieures sont à nouveau accueillies par la ville de Charleville-Mézières.

Accompagnées de la classe des PS / MS, ces 2 classes participent au prix des Incorruptibles, qui consiste à découvrir 6 albums et à voter en fin d'année pour celui que les enfants auront préféré (en lien avec la bibliothécaire de Lumes).

Quant aux CM1 / CM2, ils sont engagés dans un projet théâtral et musical avec M. Lamotte de l'Association Musicale de Lumes.

Enfin, les classes de CE1 et CE2 / CM1 ont un projet culturel et musical sur le thème du rock'n'roll (thématique qui sera reprise par toutes les classes pour notre fête de fin d'année en juin 2023).

Mais en attendant tout cela, nous avons fêté la fin de l'année 2022 et Noël tous ensemble lors d'un goûter, organisé par la commune, à la salle des fêtes, en présence du Père-Noël.

Le dernier jour de classe de décembre, tous les élèves se sont rendus au cinéma Métropolis (cadeau de la commune).

Ce premier trimestre bien chargé se termine donc sur une note de gaieté et de fête.

Toute l'équipe enseignante se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2023.



L'équipe enseignante



Y'a Tout C'est Fou!

4 Av. Charles Boutet à Charleville-Mézières
03.24.56.56.56 - ioburo.fr

ANNEE

SCOLAIRE

2021

2022

CLASSE DE PETITE ET
MOYENNE SECTION
de Mme BERKACHE



CLASSE DE
MOYENNE ET
GRANDE SECTION
de Mme BERGER

CLASSE DE CP
de Mme PETIT





*CLASSE DE CE1 et CE2
de M SAINT-MARD*



*CLASSE DE CE2 ET CM1
de Mme GIBONI LEPETZ*



*CLASSE DE CM2
de Mme ROUSSIA*

ENFANCE

Responsable : Annick THELIER



Conseil municipal Enfants n° 13 Année 2021 - 2022

Après plusieurs réunions, les actions principales choisies par ces enfants en accord avec la municipalité sont les suivantes :

- planter des arbres fruitiers dans le terrain de la bibliothèque, les fruits seront à la disposition des habitants.

- offrir des gourdes aux élèves de la classe de CP, cela en complément de la fontaine à eau installée dans le préau de l'école élémentaire (action du 12^{ème} CME).

Je remercie Laura, Jaelyn et l'ensemble des petits conseillers pour leur sérieux et leur gentillesse tout au long de ce mandat. Il est de tradition de remercier les enfants qui ont participé régulièrement aux actions du Conseil municipal Enfants. C'est ce que nous avons fait par 2 fois cette année. Une première fois, le jeudi 5 mai avec les enfants des 11^{ème} & 12^{ème} CME car avec l'épidémie du Covid ces sorties ont été annulées plusieurs fois et récemment le mardi 8 novembre avec le 13^{ème} CME ; dans les deux cas, sorties au restaurant «Le Gallion».

Les transports aller et retour ont été assurés par les élus et ces repas furent des moments très agréables avec des enfants très sages et des plats appréciés par tous, grands et petits.

Malgré nos mails et courriers des 03/10/2022 et 21/11/2022 adressés à toutes les associations lumichonnes, certaines ne nous ont pas répondu. Vous ne trouverez donc pas d'article les concernant dans ce numéro. Nous en sommes désolés.

ASSOCIATIONS

Responsable : Annick THELIER

Les relations avec les différentes associations lumichonnes sont toujours régulières et constructives ; nous essayons en permanence d'être à l'écoute, d'apporter une aide logistique et financière quand cela est possible et de répondre favorablement aux demandes de chacune d'entre elles dans la mesure de nos possibilités.

Les nouveaux critères d'attribution de subvention seront mis en place dès le début d'année 2023. Une réunion a été réalisée en cours d'année pour en expliquer le fonctionnement.

Conseil municipal Enfants n° 14 Année 2022 - 2023

Les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont élu le lundi 10 octobre un nouveau CME. L'élection a eu lieu dans les mêmes conditions qu'une élection classique : profession de foi, carte d'électeur, campagne, urne, isolements... Une belle leçon d'éducation civique «en live». Merci aux institutrices pour leur participation et leur investissement ainsi qu'aux enfants pour leur implication sérieuse lors de cette élection. Vous ferez plus ample connaissance avec ces nouveaux petits élus dans la page suivante.

L'élection du Maire et de l'Adjointe s'est déroulée le jeudi 13 octobre dans la salle du conseil. Louane et Elina ont été élues respectivement Maire et Adjointe.

Une réunion aura lieu courant janvier afin de voir quels seront les projets proposés et retenus.



Les membres de la commission et moi-même vous souhaitons santé, bonheur et prospérité pour l'année 2023.

De même, le forum demandé par quelques présidents d'association l'an dernier a eu lieu le samedi 11 juin au terrain de foot.

La grande majorité des associations présentes était satisfaite de cette journée, certaines d'entre elles ont même enregistré de nouvelles adhésions.

Toutefois le manque d'empressement des habitants du village à se déplacer était une déception pour beaucoup, nous allons donc réfléchir à quelques ajustements pour essayer d'étoffer cette manifestation et d'attirer plus de public.

A tous, Présidents, adhérents et bénévoles, la commission présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

LE CME (CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS)



Bonjour, je m'appelle Louane. J'ai 10 ans.
Mes loisirs sont la gymnastique et la danse.
Je viens d'être élue Maire du Conseil municipal Enfants.
Je suis très contente de pouvoir apporter mes idées pour le village.



Bonjour, je m'appelle Elina. J'ai 10 ans.
J'habite à Lumes et je suis en CM2.
Je fais du badminton, de la piscine et de la danse.



Bonjour, je m'appelle Alice. J'ai 10 ans et demi et je suis en CM2.
Je suis très contente de faire partie du Conseil municipal Enfant pour la deuxième année.
J'aime discuter avec mes amies et trouver des nouvelles idées pour améliorer le village.



Bonjour, je m'appelle Lilou. J'ai 10 ans.
Je fais de la natation et j'adore cela.
J'aime faire la cuisine et j'adore les chevaux. Ma couleur préférée c'est le jaune.



Bonjour, je m'appelle Maé. J'ai 9 ans.
Je suis en CM1.
Je suis né le 05/04/2013.
J'aime bien la nature. Mon métier ce sera vétérinaire.



Bonjour, je m'appelle Léana. J'ai 10 ans.
Je suis en classe de CM2 avec Mme BRIZZY.



Bonjour, je m'appelle Soline. J'ai 10 ans. Je suis en CM2.
Je pratique la danse et la gym.
Je suis élue pour la 2ème année.
Je me suis présentée pour aider la commune et l'école de Lumes.



Bonjour, je m'appelle Maëlwenn. J'ai 9 ans.
J'adore les animaux. Je pratique la danse.
Je souhaite participer à l'amélioration du village.
Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Bonjour, je m'appelle Lilou. J'ai 9 ans et je suis en CM1.
J'ai une petite sœur, prénommée Myla, qui a 7 ans et un cochon d'Inde qui s'appelle Chouquette.
Je pratique la gymnastique et je joue du clavecin.
J'aime bricoler. J'aime le sport et les mathématiques.



TRAVAUX

Responsable : Michaël JACQUES

Bonjour à toutes et à tous.

Quelle joie de pouvoir vous relater les événements en terme de travaux au sein de notre commune pour l'année 2022.

Difficile de faire abstraction du contexte international tant celui-ci a eu et aura un impact sur les coûts des matières premières.

Chacun des artisans que j'ai rencontrés m'a fait part de cette pénible période liée à des problèmes d'approvisionnement ce qui peut rendre les délais d'intervention plus importants. Parfois des mois de décalage par rapport à ce qui était initialement prévu.

Pour exemple, nous avons eu à déplorer le désistement d'une entreprise avec laquelle nous avons validé un devis (barrière de la bibliothèque) et qui n'a semble-t-il pas jugé nécessaire de nous prévenir de sa non intervention et ce, malgré d'innombrables relances téléphoniques et écrites.

Côté travaux, l'année a commencé avec la pose de ralentisseurs (coussins berlinois), rue des Sittelles et au Ruit des Fourneaux.

Le mur de l'école primaire a été refait en totalité durant l'été des vacances scolaires. Cette opération était nécessaire pour la sécurité des enfants. Ces travaux ont été réalisés par l'Association API (Ardenne Patrimoine Insertion) qui met en avant un retour à la vie professionnelle de personnes en difficultés.

Nous avons également décidé de leur confier les travaux de ravalement (rejointoiement et nettoyage) et de restauration de la cantine / local des associations. Ces derniers ont débuté courant Octobre de cette année et se poursuivront en 2023.

La toiture de la salle des fêtes a été entièrement remplacée, ce qui devenait une nécessité tant de nombreuses fuites commençaient à faire leur apparition (toiture datant des années 60). Puis, il a été procédé à la pose de panneaux photovoltaïques sur la totalité de la surface du toit.

Cette fin d'année marque aussi la mise en place progressive de la vidéo protection. Ce dispositif nous a paru essentiel. Comme évoqué lors de la réunion publique du 07 Novembre 2022, il ne s'agit en aucun cas de filmer chacun d'entre nous au quotidien, mais bien de lutter contre toute forme de délinquance itinérante et d'incivilités. Cet équipement va couvrir toutes les entrées du village ainsi que les bâtiments communaux et écoles.

Pour conclure, la plupart des travaux que nous avons réalisés au cours de cette année ont été éligibles à subventions (Etat, Région, Département...) ce qui nous a permis de les réaliser en maîtrisant nos dépenses.

Enfin, je voulais également ajouter que je reste à votre entière disposition pour répondre à vos questionnements concernant vos travaux personnels (démarches, autorisations) et que vous pouvez me joindre par le biais du secrétariat de la Mairie. N'hésitez pas à me solliciter.

Je me permets, en mon nom et celui de la Commission Travaux et de l'ensemble des membres du Conseil municipal de vous présenter tous nos vœux pour cette année 2023.



Rénovation toiture salle des fêtes et pose de panneaux photovoltaïques



QUESTION / REPONSES

Entretien avec Michaël JACQUES
(propos recueillis par Jean-Pol LEDOCQ)



Comment vivez-vous votre première expérience d'adjoint aux travaux et à l'urbanisme ?



Je n'ai pas hésité à accepter ce poste car notre nouveau Maire était la garantie d'un travail rigoureux et bien encadré. Par contre, je me suis demandé si cette tâche était compatible avec mon activité professionnelle. Aujourd'hui, après deux années de travail, je suis rassuré et plus en confiance. Les artisans et les entreprises sont plutôt satisfaits de me voir en fin de journée et cela s'insère harmonieusement dans mon emploi du temps et le leur. En ce qui concerne l'urbanisme, notre secrétaire de mairie en charge de ce domaine, se montre remarquablement disponible, tout comme sa collègue sur d'autres sujets. Après mes rendez-vous, je poursuis «mes devoirs» d'Adjoint le soir. J'ajoute que cette responsabilité est gratifiante car on voit évoluer la commune en essayant de répondre le plus possible aux attentes de la population. Je suis très heureux d'apprendre chaque jour en exerçant cette fonction.



Quelles sont les priorités qui guident votre action ?



Nous nous efforçons chaque jour d'avancer dans le respect de notre profession de foi. C'est essentiel pour être crédible. Ainsi nous travaillons à améliorer la sécurité des Lumichons dans les domaines qui relèvent de notre compétence. A ce propos, nous allons engager le plus vite possible une première phase de travaux visant à ralentir la circulation sur la RD 33. Nous mettons aussi des moyens, je l'ai dit, sur l'entretien et la rénovation du patrimoine communal. Une autre action essentielle dans notre démarche, concerne le développement durable et se décline selon diverses modalités telles que les économies d'énergie, les mobilités douces, l'éco-pâturage.



Votre rôle implique une collaboration avec des interlocuteurs, notamment institutionnels, à différents niveaux. Comment cela se passe-t-il ?



Je souhaite vivement, en cette fin d'année, terminer sur une note positive. Je travaille main dans la main avec des structures et des institutions importantes (ENEDIS, FDEA, Ardenne Métropole, les Bâtiments de France...). J'insiste fortement sur leur disponibilité et leur fiabilité. Ils répondent aussi rapidement et aussi clairement que possible aux questions et problèmes administratifs ou techniques que je rencontre. Pour le néophyte que j'étais, c'est extrêmement rassurant car le domaine dans lequel j'interviens est vaste, réglementé et complexe.



ANIMATIONS

Responsable : Murielle AMBERT

Pour cette année 2023, je viens vous présenter mes meilleurs vœux et surtout une bonne santé ainsi qu'à vos familles.



BIKE AND RUN – 23 JANVIER

Nous avons organisé notre premier bike and run. Cette première manifestation post-covid a été un grand succès avec 65 équipes et 130 coureurs. Une salle bien remplie pour la remise des prix tout en gardant les gestes barrières.



CONCERT – 25 FEVRIER

C'est avec plaisir que nous avons reçu la chorale «Grain D'Folie» avec un public d'environ 80 personnes. Les entrées ont été reversées au Restaurant du cœur le 31 mars en nous réunissant en présence du Président, M. Leleu et des organisateurs de la chorale pour lui remettre un chèque de 365 € suivi d'un verre de l'amitié.



BROCANTE – 1^{ER} MAI

Nous avons organisé la brocante avec un grand succès puisque 1 247 mètres ont été vendus. Nous avons 150 emplacements réservés. Le temps nous a permis de passer une agréable journée et de pouvoir nous retrouver après 2 années sans cette manifestation pour cause de crise sanitaire.



REPAS DU PERSONNEL – 17 JUIN

La municipalité a organisé un repas pour les agents qui a été très apprécié par le personnel. Ce moment de convivialité a permis d'échanger et de passer un agréable moment.

FETE PATRONALE – 2 & 3 JUILLET

Nous avons organisé notre fête patronale avec un week-end bien ensoleillé. Ouverture de la fête avec le Lumitrail organisé par Lumes Courir et la course enfants avec 21 participants tous récompensés. Le dimanche nous avons proposé un spectacle sur la place Pol Renard avec Karine Clin d'œil, prestation très appréciée par le nombreux public présent. Un magnifique feu d'artifice pour clôturer notre week-end. Le lundi 4 juillet, un concours de pétanque a été organisé par la Boule Lumichonne pour clôturer notre fête patronale.



FETE CHAMPETRE – 13 JUILLET

C'est avec un nombreux public que nous avons organisé notre fête champêtre avec 284 personnes au repas, une retraite aux flambeaux, un feu d'artifice suivis d'un bal sous une journée ensoleillée.



THEATRE – 30 SEPTEMBRE

Nous avons reçu la troupe D'Ici Dans les Ardennes qui ont interprété la pièce «Vendredi 13» devant 150 personnes, enchantées par ce spectacle.



SOIREE BEAUJOLAIS – 18 NOVEMBRE

La soirée beaujolais du 18, agréable et conviviale a rassemblé 176 personnes.




NOËL 2022

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a offert une carte cadeau à chaque agent et un repas a eu lieu le 6 janvier 2023 avec remise de médailles.



TELETHON – 3 DÉCEMBRE

Nous avons organisé notre 21^{ème} Téléthon de Lumes avec 102 repas, une soirée très réussie. Nous avons reversé la somme de 3 306,80 € à 



SOIREE DE LA SAINT-SYLVESTRE – 31 DÉCEMBRE

Festi Lumes a organisé avec un grand succès notre réveillon de la Saint-Sylvestre. Une soirée bien réussie durant laquelle les convives ont pu apprécier, dans une bonne ambiance, un repas succulent !



CEREMONIES 2022

Responsable : Murielle AMBERT

8 mai

Nous nous sommes rendus au monument aux morts avec les Anciens Combattants de Lumes / Vivier-au-Court et l'harmonie d'Aiglemont afin d'y déposer une gerbe, suivi du verre de l'amitié.

11 novembre

Les écoles de Lumes et les institutrices sont venues rendre hommage et chanter La Marseillaise accompagnées de l'harmonie d'Aiglemont. Je les en remercie. Les habitants se sont déplacés en grand nombre, nous avons déposé une gerbe et le verre de l'amitié a été offert avec une brioche.

5 décembre

Nous avons déposé une gerbe en mémoire de M. Jean-Claude BRIFFLOT suivi du verre de l'amitié.



Je remercie la section UNC Lumes / Vivier-au-court, l'harmonie d'Aiglemont pour leur participation lors des cérémonies patriotiques.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023, surtout une bonne santé à vous et vos proches. Prenez soin de vous.



CABARET VERT - Article de Peggy GUILLON



Le dimanche 21 août, le Cabaret Vert et Ma Ville à Vélo 08 ont organisé la Convergence Vélo 2022. L'objectif principal était de montrer qu'il était possible pour les festivaliers de se rendre au Cabaret Vert à vélo, le tout dans une ambiance festive. Partant de Lumes, Nouzonville, Prix-Les-Mézières, Warcq, Villers-Semeuse, La Francheville et Etion, les sept cortèges se sont rejoints Place de l'Hôtel de ville. Ils ont ensuite participé à une grande parade finale passant par la Place Ducale et s'achevant sur le site du Cabaret Vert.

Le cortège « Zanzibar » d'une distance de 10,6 km, en partance de Lumes, se voulait être familial avec un rythme de pédalage adapté aux enfants et aux adultes peu à l'aise à vélo.

Après avoir déposé leurs vélos sur le parking dédié à l'évènement, les 131 participants des sept cortèges ont alors pu se restaurer, dans la bonne humeur, grâce aux stands ouverts pour l'occasion.





2022




**ECLAIRAGE PUBLIC
ELECTRICITÉ
COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicule électrique)
DT - DICT**

La FDEA est garante du bon accomplissement de la distribution d'énergie électrique.

*Des travaux à effectuer sur votre commune ?
Un sinistre ?
Nous sommes là pour vous !*

 **FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
D'ÉNERGIES DES ARDENNES
ZONE LE PECHER
08440 LUMES**

 **03.24.59.45.28**

 **FDEA08@FDEA.FR**

 **WWW.FDEA08.FR**

*Une collectivité pour des réseaux
électriques de qualité*

ARDENN ECLAIR

Des idées lumineuses dans l'économie d'énergie

NOEL WETISCHEK
ardenn.eclair@gmail.com
www.ardenn-eclair.com

Portable: 06 81 84 47 27
Fixe: 03 24 32 48 02

Electricité générale, bilan énergétique, dépannage, maintenance

Agréé IRVE pour la pose de votre borne de charge

Pour le particulier:

- Electricité générale
- Mise aux normes, mise en sécurité
- Interphonie, réseau
- Domotique
- Alarmes
- **Bornes de charge**

Pour le professionnel:

- Electricité générale
- Etudes lumineuses
- Bilan énergétique des éclairages
- **Bornes de charge**

C.I.P

Carrelage - Isolation - Placo

- Faïence
- Faux plafond
- Cloisons
- Pose Lambris PVC
- Menuiserie intérieure
- Aménagements combles

2 chemin de Boutancourt
08160 DOM LE MESNIL
Tél. : 03 24 32 17 57
Port. : 06 30 64 16 15

**MATER
Pascal**

**ARTISAN
CARRELEUR**

16, Allée des Acacias
08440 LUMES

Tél. : 03 24 53 77 22

GAUTHIER

Stores & Fermetures

DEPUIS 1987



Art & Fenêtres



STORES ET ZONE À OMBRER PERSONNALISÉE
PORTE DE GARAGE • VOLET ROULANT
TOUTES FERMETURES BOIS, ALU, PVC, ACIER
SÉCURISATION DES ENTRÉES • SERRURERIE
PORTAIL • CARPORT • CLÔTURE • MOTORISATION

QUALITÉ BY GAUTHIER



ZAC du Boitron 08440 VIVIER AU COURT

03 24 52 70 10

gauthier.fermeture@hotmail.com

PAYART

03 24 33 13 44

**SOLUTIONS
D'IMPRESSION**

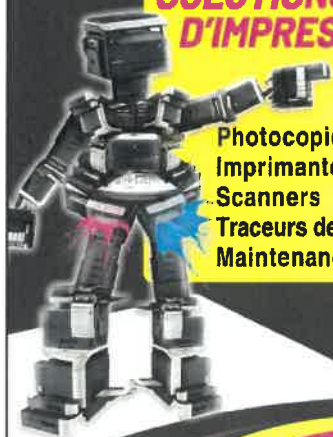
Photocopieurs
Imprimantes
Scanners
Traceurs de plans
Maintenance

**INFORMATIQUE
PROFESSIONNELLE**

Administration de
systèmes
Dématérialisation
Sauvegarde
Écrans interactifs
Maintenance

BUREAU

Mobilier de bureau
Solutions
d'encaissement
Installation





ASSOCIATION LES ECOLIERS LUMICHONS

Le mot de la Présidente : Vanessa GABORIT - 06.26.13.46.46



Les Ecoliers Lumichons

Composition du bureau :

- Présidente : Vanessa GABORIT
- Trésorière : Audrey NICLOUX
- Secrétaire : Sandrine FAYARD

L'association « Les Ecoliers Lumichons » vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2023.

Nous remercions les exposants, les visiteurs, les bénévoles, la mairie pour la réussite de notre deuxième bourse aux jouets et puériculture.

Nous remercions tous les parents d'élèves ainsi que les bénévoles pour leur mobilisation à la tombola de Noël.

D'autres actions sont envisagées pour l'année 2023, notamment un goûter pour Mardi gras et / ou Pâques, ainsi qu'une kermesse de fin d'année pour tous les écoliers.

Nous comptons sur votre mobilisation pour mener à bien ces différentes actions !!!

Un grand merci à nos bénévoles qui œuvrent dans l'ombre.

Vous pouvez nous suivre sur Fb « les écoliers lumichons » et nous joindre par mail « lesecolierslumichons@gmail.com ».

Sculpture
COIFFURE
salon mixte

Lundi Mardi Jeudi
9h - 12h - 14h - 18h30
Vendredi
9h - 19h NON STOP
Samedi
8h - 17h NON STOP

03 24 57 16 50
08440 LUMES

GÎTES DE FRANCE

M. et M^{me} Jean-Louis ZORZI

23, Route de Charleville-Mézières
08440 LUMES

Tél. : 03 24 56 89 65
Fax : 03 24 56 89 66



ASSOCIATION LES P'TITS LOUPS

Le mot de la Présidente : Nadine BERTRAND- 06.40.71.80.65

Besoin d'un mode de garde ? N'hésitez pas, renseignez-vous auprès des Assistantes Maternelles Agréées de l'association Les P'Tits Loups de Lumes.

Beaucoup d'activités proposées.

Merci à la mairie pour sa subvention. Nous participons aux actions proposées par la commune.

Nous vous rappelons que la totalité des bénéfices réalisés sert aux enfants que nous accueillons, ce qui permet aux familles de ne pas payer les activités et sorties proposées. C'est pourquoi nous espérons vous voir nombreux à nos différentes actions en particulier lors du marché de Noël et la bourse puériculture.

Lumichonnes et Lumichons, toutes les assistantes de l'association Les P'Tits Loups vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2023, que celle-ci vous apporte joie, bonheur et santé.



Composition du bureau :

- Présidente : Nadine BERTRAND
- Trésorière : Nadia BESONHEZ
- Secrétaire : Laurence PAMART

**L'Artisan
Couvreur**
Nicolas RIGHI

COUVERTURE-ZINGUERIE
RAMONAGE - DÉMOUSSAGE
TOUTES RÉPARATIONS

Spécialiste de l'ardoise naturelle !

VELUX®
INSTALLATEUR CONSEIL
EXPERT

RGE
QUALIBAT
1925644210

08090 SAINT LAURENT
06 08 43 08 20 03 24 53 23 38



ASSOCIATION MUSICALE DE LUMES

Le mot du Président : Bruno LAMOTTE - 03.10.43.53.63



Composition du bureau :

- Président : Bruno LAMOTTE
- Vice-président : Nicolas YAHIAOUI
- Trésorier : Richard YAHIAOUI
- Secrétaire : Corentin MAHOUEAUX

Rendez-vous :

- 1^{er} étage de la bibliothèque
 - mercredi : 16h00 à 18h00
 - jeudi : 16h45 à 18h00
- Cotisation : 20 € / an

Pour l'année 2022, beaucoup de changements dans les instruments.

Un concert magnifique qui n'a pas trop intéressé les Lumichons. Gageons qu'en 2023, ils bougeront un peu plus avec le programme que l'on prépare. Une intervention musicale avec la classe de CM1 / CM2 est prévue.



CHAMPAGNE GUILLEMINOT

RÉCOLTANT-MANIPULANT
2, Rue de la Chanteric - 10340 CHANNES
Tél. 03 25 29 37 77
contact@champagne-guillemainot.fr



BADMINTON CLUB DE LUMES

Le mot du Président : Benoît PETIT - 06.70.65.43.21



Grâce aux valeurs intrinsèques fortes qui constituent «l'Esprit BaD», le badminton connaît une évolution exponentielle de son nombre de pratiquants depuis des années ! Petits et grands, femmes et hommes, le badminton propose une pratique adaptée à tous les publics et s'apprend très vite !

Le Badminton Club de Lumes s'inscrit totalement dans cette tendance avec 75 licenciés cette saison contre 53 licenciés en 2021-2022. Parmi eux 53 % de jeunes et 37 % de femmes prouvant l'identité transgénérationnelle et mixte de ce sport.

Que vous cherchiez la performance, l'amusement ou simplement à vous dépenser, le Badminton Club de Lumes (BCL) est le club idéal pour vous ! Il y règne toujours une bonne ambiance, une super énergie et vous y trouverez des pratiquants loisir et compétition.

Le Badminton Club de Lumes c'est :

- Une Ecole de Badminton labellisée avec 22 jeunes cette saison (contre 14 l'an dernier).
- 3 équipes d'interclubs (2 la saison précédente) dont une en 1ère division départementale, pour la première fois, après son titre de champion de D2 l'an dernier.
- Le succès de la 1ère édition de l'Open Bad de Lumes en 2022 avec 162 joueurs.
- Deux événements phares en 2023 auxquels vous pouvez assister :
 - La 2^{ème} édition de l'OPEN BAD les 18 et 19 mars 2023 sur le thème de la Saint-Patrick.
 - L'accueil de la finale du circuit jeunes départemental le 13 mai 2023.

Venez essayer !
Nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

Le bureau 2022-2023 : Ahmed BEDJA, Jannick CAPITAINE, Sébastien CAPITAINE, Aurore CHAMBERLAND, Flore DURAND, Damien JACQUART, Sophie MURRAU, Benoît PETIT (Président), Guillaume PIERRARD, Hervé VASSEUR.

Montant de la licence : (Pass'Sport accepté)
- Créneau «jeunes» : 55 €
- Créneau «adultes» : 75 €

Pour nous rejoindre, contactez :
- Benoît PETIT au 06 70 65 43 21
- E-mail : bcl-08@hotmail.com
- Facebook : Badminton Club de Lumes
- https://www.facebook.com/BCLUMES

RDV à la salle des sports de Lumes :
- Lundi de 19h30 à 22h30 (adultes)
- Mardi de 18h00 à 19h30 (jeunes) puis de 19h30 à 22h30 (adultes)
- Vendredi de 18h à 20h (adultes)



Entraînement jeunes

OPEN BAD DE LUMES

1 TABLEAU.....15 €
2 TABLEAUX.....20 €
DOUBLES.....SAMEDI
MIXTES.....DIMANCHE
SÉRIES B4 À NC

INSCRIPTIONS SUR BADNET
STAND LADESPTS

18 et 19 Mars 2023

bcl-08@hotmail.com

Logos: COSEC LUMES, AUTOSUR, etc.



Tournoi à Lumes



LA BOULE LUMICHONNE

Président : Didier BRULET - 03.24.55.55.36

Le mot du Vice-président : Francis THELIER



Après ces deux dernières années de mise en sommeil à cause de la pandémie du COVID 19, la Boule Lumichonne avec sa trentaine d'adhérents a repris en douceur ses activités habituelles.

Nous avons participé à l'animation de notre commune dans différentes manifestations pour cette année 2022 :

- Les festivités champêtres du 13 Juillet.
- Notre traditionnel barbecue du mois d'août offert aux membres du club.
- Tenue de la buvette de la soirée beaujolais du 18 Novembre
- Le week-end du TELETHON.

Quatre concours de pétanque qui ont regroupé une centaine d'équipes soit une moyenne de 25 équipes par journée. Chiffres en baisse dû en grande partie à la canicule qui a sévi lors de ces journées.

C'est pourquoi nous sommes actuellement en discussion avec la municipalité afin d'étudier la possibilité de réaliser un terrain de pétanque ombragé derrière la buvette du stade.

De plus, nous avons mis en place tous les vendredis après midi à partir de 13h30, dès que le temps le permet, la possibilité de se retrouver pour des parties amicales de pétanque à la mêlée sans obligation d'être licencié.

Pour conclure, La Boule Lumichonne remercie la municipalité pour son soutien financier et matériel ainsi que ses précieux bénévoles pour leur participation aux diverses manifestations auxquelles nous avons participé, et par l'intermédiaire de son président vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 en espérant vous voir plus nombreux au cours de nos futures manifestations.

Composition du bureau :

- Président :	Didier BRULET
- Vice-président :	Francis THELIER
- Trésorier :	Michel D'INNOCENTE
- Secrétaire :	Arnaud THELIER



PLAFONDS ISOLATION

ANTHONY GRAVÉ

CLOISONS, ENDUITS DÉCAISSÉS DÉCORATIFS

06 85 61 04 10
grave.anthony@orange.fr



CLUB LOISIRS SENIORS

Président : Alain DERUMIGNY- 03.24.58.00.17

Le mot du Trésorier : Daniel MICHEL

Après une année 2021 dominée par la Covid 19, où nos manifestations n'ont pu être organisées, l'année 2022 a permis de reprendre une activité normale pour les adhérents et amis de notre association.

Notre assemblée générale tenue le 10 janvier a réuni la majorité de nos adhérents qui ont pu connaître le calendrier de nos activités prévues en 2022.

Tout d'abord notre repas de printemps qui a réuni près de 120 convives très heureux de pouvoir enfin se retrouver.

Les sorties suivantes ont toutes été financées en partie par l'association :

- Le 22 mai une sortie était organisée au Mesnil sur Oger dans la Marne avec la visite du Musée des Champagnes Launois. Cette visite a permis de découvrir divers objets anciens liés ou non à l'activité du champagne. A l'issue de cette visite, un succulent repas arrosé d'excellents champagnes a été servi dans le cadre magnifique du château de Villiers-aux-Bois. Une journée qui a enchanté les participants qui ont formulé le souhait de revenir prochainement sur ces lieux.
- Le 5 août ce fut le rendez-vous à la Cassine pour une soirée autour du spectacle Robin des Bois. Spectacle de haute qualité après un bon repas ardennais.
- Le 16 septembre, le Club Loisirs Seniors s'est rendu au spectacle des BODIN'S à Amnéville pour un spectacle hilarant du début à la fin.
- La dernière sortie prévue le 8 octobre avec une croisière sur le Rhin a été annulée par l'organisateur.

Le repas d'automne a battu le record de participants dans la salle des fêtes.

Nous avons également organisé deux lotos qui ont également connu le succès.

Les dates des repas 2023 devraient être les suivantes : Printemps le 12 mars et Automne le 22 octobre.

L'année 2022 a été marquée par la disparition de plusieurs de nos membres.

Dans l'attente de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 11 janvier 2023, le comité se compose des membres suivants qui sont à la disposition des personnes souhaitant nous rejoindre :

Composition du bureau :

- Présidente d'honneur : Lucette MICHEL
- Président : Alain DERUMIGNY
- Vice-président : Guy CHAUVIN
- Trésorier : Daniel MICHEL
- Trésorier adjoint : Luc FAUCHERON
- Secrétaire : Ghislaine DERUMIGNY

Le Président et les membres du comité vous présentent leurs vœux de santé pour cette année 2023.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-TRAITEUR

F. GROSSMANN

07.71.23.34.86 5, RUE DES CAMPANULES **03.24.37.57.03**
08090 SAINT-LAURENT

BOUCHERIE.GROSSMANN@GMAIL.COM



LA BALISE

Le mot de la Présidente : Catherine MARTEL- 06.81.73.80.36



RANDONNÉE DE LA BALISE, LE 22 MAI 2022, À LUMES

Après 2 années blanches, les bénévoles étaient ravis de se retrouver pour organiser cette 23^{ème} randonnée au départ de notre village. Même le fût de bière a explosé dès le début de la journée, l'ambiance était donnée !

Notre appel à bénévoles lors du dernier bulletin a été entendu et c'est avec plaisir que 5 nouvelles personnes sont venues renforcer notre équipe, sans compter l'aide des Ramounis (Groupe Folklorique de Bosseval). En effet, un échange avec eux nous a permis de faire connaissance avec un groupe bien sympathique. Six d'entre eux ont tenu les différents contrôles et en contrepartie nous leur avons apporté notre aide lors de leur festival du 26 Juin à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois.

442 marcheurs étaient au rendez-vous ce 22 Mai.

Tous les parcours se dirigeaient vers Villers-Semeuse et sillonnaient les ballastières pas toujours connues.

Le 7 et le 10 km revenaient par la passerelle le long de l'autoroute alors que le 15 et le 20 km suivaient la Meuse et traversaient les communes de Les Ayvelles, Chalandry-Elaire, Flize et Nouvion.

A leur arrivée, les randonneurs pouvaient se restaurer et apprécier les omelettes confectionnées par Ronan et Cathy.

Composition du bureau :

- Présidente : Catherine MARTEL
- Trésorière : Véronique OURY
- Secrétaire : Odile BRUDER

Un grand merci à tous les bénévoles et à la Mairie de Lumes qui ont largement contribué au succès de cette journée.

Nous vous donnons rendez-vous le 28 Mai 2023 à Saint-Laurent et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider dans cette nouvelle organisation.

Pour tous renseignements, merci de contacter Catherine Martel au 06.81.73.80.36.





LUMES COLLECTIONS

Président : Jacques PETH- 06.18.61.71.79

Le mot du Trésorier : Daniel MICHEL



Composition du bureau :

- Président : Jacques PETH
- Vice-président : Philippe HUBERTY
- Trésorier : Daniel MICHEL
- Trésorier Adjoint : Claude HOUSSIAUX
- Secrétaire : Florence THIRRIET
- Secrétaire Adjointe : Martine CARTIGNY
- Membre : Jean ROSE
- Membre : Gilles FORTIN

Malgré les obligations gouvernementales relatives au COVID, l'année 2022 s'est déroulée dans de bonnes conditions sans déplorer de défection au niveau des adhérents.

Nous avons pu organiser 10 réunions d'échanges ainsi que nos deux bourses multi-collections.

L'association a également participé au forum des associations organisé par la Mairie de Lumes le 11 juin dernier.

La sortie du 24 septembre dans le village de Chamery dans la Marne, avec balade en petit train, visite de la cave de la maison de champagne Lallement suivie de dégustation et repas au caveau.

Une visite commentée de la chocolaterie Thibaut à Pierry a terminé cette journée avant le retour à Lumes.

Cette visite a été appréciée de tous les participants avec la dégustation de plusieurs chocolats fabriqués par la maison dont le fameux bouchon de champagne, une spécialité de leur maison.



L'Association Lumes Collections regroupe des collectionneurs passionnés dans divers domaines où chacun peut exercer sa passion. Parmi les 75 membres les plus nombreux sont les placomusophiles (collectionneurs de capsules de champagne), on compte également quelques passionnés d'autres collections.

Lumes Collections compte bien sûr de nombreux Ardennais mais également des adhérents de l'Aveyron, du Sud de la France, de l'Aisne, de la Marne, de Bretagne et de Belgique. Ces adhérents contribuent à faire connaître notre association et la commune de Lumes lors des manifestations auxquelles ils peuvent participer.

Calendrier des réunions prévues en 2023

2023	DATES	MANIFESTATIONS
SALLE DES FETES de LUMES		
JANVIER	Samedi 7 Janvier	Assemblée Générale
FEVRIER	Samedi 11 Février	Réunion Echange et Préparation Salle
FEVRIER	Dimanche 12 Février	Forum Multicollections
MARS	Samedi 11 Mars	Réunion Echange - Bibliothèque
AVRIL	Samedi 8 Avril	Réunion Echange
MAI	Samedi 13 Mai	Réunion Echange - Bibliothèque
JUIN	Samedi 17 Juin	Réunion Echange
JUILLET	<i>Pas de Réunion</i>	
AOUT	<i>Pas de Réunion</i>	
SEPTEMBRE	Samedi 9 Septembre	Réunion Echange
OCTOBRE	Samedi 14 Octobre	Réunion Echange et Préparation Salle
OCTOBRE	Dimanche 15 Octobre	Forum Multicollections
NOVEMBRE	Samedi 18 Novembre	Réunion Echange - Bibliothèque
DECEMBRE	Samedi 16 Décembre	Réunion Echange

Les dates ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées sur décisions indépendantes de l'association. Nous ne manquerons pas de vous en informer. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer votre adresse mail qui nous permettra de vous contacter pour tout.

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 7 janvier à la salle des fêtes de Lumes.

Le Président, le bureau et les membres de l'association présentent à tous leurs meilleurs vœux de santé et réussite pour 2023.

Succès de la bourse des collectionneurs



Extrait de l'ardennais



La saison 2022-2023 se profile à l'horizon et commence plutôt bien.

Nous avons participé en juin 2022 au Forum des Associations de LUMES et nous avons notamment pu rencontrer au cours de cet après-midi de futurs licenciés.

Nous comptons aujourd'hui 29 licenciés, 3 des nouveaux licenciés sont lumichons. mais notre club reste constitué essentiellement d'athlètes d'autres villes et villages ardennais, comme Vrigne-aux-Bois, Dom-le-Mesnil, Flize, Nouvion-sur-Meuse, Charleville-Mézières ou même Haulmé.

Nous essayons de porter haut les couleurs de Lumes sur les courses des Ardennes, comme le SEDAN-CHARLEVILLE. Mais également parfois sur des courses hors département comme sur le Marathon de Paris, et même sur l'île de la Réunion...

Peut-être avez-vous pu nous voir le mercredi à 18h dans les rues du village ou les chemins lors des entraînements.

Composition du bureau :

- Présidente : Béatrice TOUVEREY BORY
- Trésorière : Francka CHARLIER
- Secrétaire : Lionel SIMIDE



Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter sur le site Facebook LUMES COURIR ou sur l'adresse mail :

lumescourir@laposte.net

Nous organisons 2 courses nature lors de la fête patronale le premier week-end de juillet.

En 2023, nous proposerons 2 nouveaux parcours qui utiliseront une partie des nouveaux chemins forestiers de LUMES et seront plus centrés sur la commune.

Le club participe également, à son échelle, au Téléthon, car même si une véritable révolution de la médecine est en marche et sauve la vie d'enfants, l'AFM a toujours besoin de dons et de bénévoles.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui permettent à notre club d'être présent sur toutes ces manifestations.

Tous les athlètes du club s'associent à moi pour souhaiter à tous les habitants de Lumes et à leurs proches, nos meilleurs vœux pour 2023.



Damien Decours
traileur - réception
06 86 20 02 11
www.traileur-damiendecours.com



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS LUMES / VIVIER AU COURT

Le mot du Président : Claude POTET - 06.79.30.52.48



Comme chaque année, il est temps pour nous de prendre la plume et de faire le bilan de cette année écoulée.

L'année 2022 fut une année compliquée pour notre section. En effet, nous voyons nos rangs s'éclaircir et plusieurs de nos adhérents s'en sont allés. Nous avons d'ailleurs une pensée pour eux et plus particulièrement pour notre ami José VIERS, Président des Marins des Ardennes et ancien Lumichon qui nous a quitté récemment. Les soucis de santé des uns et des autres ont également chamboulé notre organisation. De plus, notre manifestation phare, le repas dansant du 11 Novembre, fut annulée faute de participants. Et pour terminer, la section départementale de l'UNC se voit perturbée suite à de nombreux départs au niveau du bureau.

Mais nous restons debout et n'oublions pas notre devise : « Unis comme au front ». Nous tentons de rester actifs en participant aux différentes cérémonies et manifestations organisées sur notre territoire. Voici celles auxquelles la section Lumes / Vivier-au-Court a participé :

- 21/01** : Assemblée Générale annuelle à Lumes
- 25/04** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation à Vivier-au-Court, Les Ayvelles et Lumes
- 30/04** : Participation à l'assemblée générale de l'UASSI (Union Ardennaise des Forces Françaises de l'Intérieure)
- 08/05** : Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 à Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Lumes
- 22/05** : Cérémonie à la Horgne en hommage au spahis
- 11/06** : Participation au forum des associations à Lumes
- 18/06** : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 à Villers-Semeuse, Vivier au Court et Lumes
- 28/06** : Sensibilisation des élèves lumichons sur l'Exode Ardennais
- 14/07** : Fête Nationale à Villers-Semeuse et Vivier-au-Court
- 29/08** : 78^{ème} anniversaire du massacre de la grotte de Gaulier à Floing
- 11/11** : Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix et hommage à tous les morts pour la France à Villers-Semeuse, Vivier-au-Court et Lumes
- 03/12** : Participation au Téléthon de la commune
- 05/12** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie à Lumes et Vivier-au-Court

Nous tenons à remercier l'ensemble des municipalités qui nous accueillent toujours lors des différentes manifestations. Elles restent un grand soutien pour notre association. Nous tenons à remercier plus particulièrement les municipalités de Lumes, Vivier-au-Court et Villers-Semeuse pour leur appui techniques et financiers pour l'organisation et le bon déroulement des cérémonies malgré cette période difficile.

Composition du bureau :

- Président : Claude POTET
40 Allée des Lauriers - 08440 - LUMES
Mail : claudepotet@free.fr
- Premier Vice-Président : François DART
- Deuxième Vice-Président : Jacques LUCE
- Président d'Honneur : Jean ROSE
- Trésorier : Alain DUMETZ
- Trésorier-adjoint : Jacky ROUSSEAU
- Secrétaire : Tanguy JACQUIER
- Membre : Arlette BEAURIR
- Membre : Yvette LAMBERT

Merci aux différents directeurs et directrices d'établissements scolaires pour la présence et l'implication des plus jeunes au cours des cérémonies. D'ailleurs, merci aux enfants des écoles pour leur implication et leur sérieux au cours des cérémonies. Nous tenons aussi à remercier les membres du Conseil municipal Enfants, dont la nouvelle Maire Louane WARNIER, arrière petite fille du Président de la section, pour sa prise de fonction. Une grande fierté pour toute la famille.



Un grand merci aussi aux portes drapeaux Yvette, Gilles, Hocine, Tanguy et Gérard pour leur implication et leur présence indéfectible. Une pensée particulière pour notre ami Gérard, qui, nous espérons, retrouvera le chemin des cérémonies le plus rapidement possible.





UNION NATIONALE DES COMBATTANTS LUMES / VIVIER AU COURT - suite et fin

Le mot du Président : Claude POTET - 06.79.30.52.48



Merci également à Patrick LAMBERT pour toutes les photos et vidéos prises au cours des différents événements. Vous pouvez les trouver avec cet article mais aussi sur nos réseaux sociaux.

Notre association a pour but de perpétuer le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour que vive la France et le transmettre aux jeunes générations.

Comme chaque année, nous recherchons des adhérents quelque soit leur statut : sapeurs pompiers, militaires, policiers, gendarmes (...) ancien ou en activité. L'association peut accueillir tout sympathisant voulant adhérer. Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant. C'est une façon de se souvenir de nos anciens qui ont défendu les valeurs de la République et d'honorer leur mémoire.

N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer au cours des cérémonies. N'oubliez pas que nous sommes également sur les réseaux sociaux, notamment Facebook sur la page « UNC LUMES / VIVIER-AU-COURT ».

Voilà un « court » résumé de nos activités pour cette année et espérons que l'année 2023 soit bien meilleure.

Il nous reste à vous présenter tous nos vœux de bonheur, de joie et surtout de santé pour cette nouvelle année.





évolution

> cuisine pro > froid > climatisation > pompe à chaleur

Z.A. Le Pêcher - RD 33- 08440- LUMES
Tél : 03.24.52.08.08.- Fax : 03.24.53.96.14
Email : contact@evolutionsas.fr

TOUT POUR VOTRE SÉCURITÉ :

- ▶ Alarme intrusion
- ▶ Détection gaz et incendie
- ▶ Contrôle d'accès
- ▶ Télé surveillance
- ▶ Vidéo surveillance

TOUT POUR VOTRE TRANQUILLITÉ :

- ▶ Etude et diagnostic
- ▶ Conseils
- ▶ Réalisation
- ▶ Maintenance
- ▶ Dépannage 24h/24



A votre service sur tout le quart Nord-Est de la France !

Nos conseillers techniques sont à votre service sur les départements du Nord, la Meuse, les Ardennes et l'Aisne.

Siège social

ASVI
Z.A. Creapole - Route d'Hison
02140 VERVINS

Contact

☎ 03 23 58 45 97
06 77 54 74 18

✉ serviceclients.asvi@orange.fr

🌐 www.asvi-alarme.com



Alarme - Surveillance - Vidéo - Installation
La protection des biens et des personnes



emplacement
carte comm

devis gratuit

PROFESSIONNELS

PARCE QUE CHAQUE PROJET EST DIFFÉRENT, ASVI détermine vos besoins pour vous proposer une offre sur-mesure, adaptée à votre site.

ASVI réalise votre projet dans sa globalité, en utilisant du matériel de dernière génération et en n'oubliant pas les démarches administratives

ALARME INTRUSION :

- ▶ Détection volumétrique
- ▶ Protection périmétrique
- ▶ Technologie filaire ou radio

VIDÉO-SURVEILLANCE :

- ▶ Caméra infrarouge, thermique, dôme motorisé
- ▶ Connexion à distance
- ▶ Ronde vidéo

TÉLÉSURVEILLANCE :

- ▶ Réception au PC de télésurveillance 24h/24, 7j/7
- ▶ Levée de doute vidéo
- ▶ Intervention sur site

CONTRÔLE D'ACCÈS :

- ▶ Interphone filaire ou GSM
- ▶ Contrôle de vos effectifs sur site (lecteur de badges...)
- ▶ Automatisation de vos accès

SÉCURITÉ INCENDIE :

- ▶ Alarme incendie
- ▶ Détection électronique
- ▶ Surveillance à distance

CONTRAT DE MAINTENANCE

LOCATION OU ACHAT

S.A.V. : Dépannage

PARTICULIERS

NOTRE SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE :
Nous veillons sur vos biens et votre sécurité 7j/7, 24h/24. Nous traitons vos alertes en cas d'intrusion, d'agression ou de demande d'assistance.

UN SERVICE PERSONNALISÉ :
Nous définissons ensemble les actions à mener en cas d'alerte (contre appel, intervention, appel aux forces de l'ordre).

ALARMES :

- ▶ Sans fil
- ▶ Gestion à distance (application mobile)
- ▶ Caméra WIFI
- ▶ Détecteur photo
- ▶ Transmetteur GSM (Centrale d'alarme)

VIDÉO-SURVEILLANCE :

- ▶ Caméra infrarouge, dôme motorisé et enregistreur numérique
- ▶ Connexion à distance via votre smartphone, tablette, PC

FINANCEMENT :
Grâce à notre partenaire, nous vous proposons des facilités de paiement adaptées à votre budget ...



James GOURDOUX
08350 DŒNCHERY

Tél : 03 24 29 45 35 - Port : 06 26 72 18 49

Email : james.gourdoux@orange.fr

Dépannage - Rénovation - Neuf
Interphonie - Chauffage - Alarmes

ENTREPRISES LUMICHONNES	SPECIALITE	ADRESSE	CONTACT
A2D Carrelage - DEFLORENNE Tony	Carreleur	6 Rue de Nouvion	06.13.94.40.99
ACPM	Remise à neuf de moteurs	31 Grand Rue	03.10.07.11.45
AEP Peintures - LEON Jean-Michel	Entrepise de peinture	Lieudit Les Boisasseaux	03.24.33.38.10
ARDENN ECLAIR - WETISCHEK Noël	Electricien	23 Rue du Pont	06.81.84.47.27
ARDENNES ENROBES	Entrepise de constructions	Rue de Mézières	03.24.57.41.97
BAMEO	Barrages de l'Aisne et de la Meuse	ZAC Le Pêcher - Rue de Mézières	03.24.58.53.30
BODART Séverine	Sage-femme	1 bis Rue du Puits	07.49.81.04.44
BONOTTI Laurent	Boulangerie - Pâtisserie	12 Grand Rue	03.24.57.29.76
CETIBAT - BALCI Deniz	Entrepise de constructions	9 Rue de Nouvion	deniz_balci@yahoo.fr
DIR NORD	Entretien du réseau routier	ZAC Le Pêcher - Rue de Mézières	gluseppe.malara@developpement-durable.gouv.fr
EVOLUTION SAS	Matériel de cuisine	ZAC Le Pêcher - Rue de Mézières	03.24.52.08.08
FDEA	Distributeur d'électricité	ZAC Le Pêcher - Rue de Mézières	03.24.59.45.28
GRAVE Anthony	Plafond, cloison, isolation, doublage	6 Rue des Sittelles	06.85.61.04.10
GRUET Céline	Esthétique et prothésiste ongulaire à domicile	10 Bis Rue du Puits	06.76.85.06.36
HURIAUX Sophie	Créatrice de bijoux	1 Rue des Mines	03.51.51.33.51
JACQUIER Fabrice	Couvreur	28 Allée des Troènes	03.24.56.56.81
LECOMTE Sandra	Sophrologue et réflexologue faciale	29 Place du Val Fleury	07.83.04.94.98
LES P'TITS D'HOUMES	Crêche	5 Rue de l'Eglise	03.24.54.77.91
LOOMY LAND	Aire de jeux pour enfants	Rue des Mines	03.24.29.68.67
MAILFERT Stéphane	Ardenn Photo	37 Allée des Lauriers	06.80.22.61.03
MATER Pascal	Artisan - carreleur	16 Allée des Acacias	03.24.53.77.22
NEOSCRIPT - GROUYEZ Delphine	Ecrivain public	10 bis Rue de Nouvion	03.24.40.10.10
PH Piscine 08	Matériel de piscine	12 Rue du Pont	06.88.52.65.44
SKULPTURE Coiffure - EVRARD Sandrine	Salon de coiffure	2 Grand Rue	03.24.57.16.50
SeMAO	Barrages de l'Aisne et de la Meuse	ZAC Le Pêcher - Rue de Mézières	03.24.42.49.50
SNC BRAZ-HURPET	Café des Sports	3 Grand Rue	03.24.57.40.11
SOUFFLET Pascal	Entrepise de transports	Rue de Mézières	09.75.86.67.15
SPIE EST	Entrepise d'électricité industrielle	Rue de la Vieille Eglise	03.24.37.32.33
ZORZI Jean-Louis	Gîtes de France	23 Rue de Mézières	03.24.56.89.65

Liste établie par ordre alphabétique suivant les informations connues en mairie. Si malgré nos efforts, votre entreprise ne figure pas, ou ne doit plus figurer sur cette liste, veuillez en informer le secrétariat de la mairie. Avec toutes nos excuses pour les éventuelles erreurs.

PERSPECTIVES 2023

Olivier PETITFRERE

L'année 2023 nous permettra d'exécuter les travaux commencés ou, parfois, programmés en 2022.

Nous verrons ainsi :

- la mise en service de la vidéoprotection conjointe avec l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 6h.
- la fin du ravalement du bâtiment cantine.
- le début du ravalement de la crèche.
- la pose de la main courante du terrain de football.
- la rénovation de deux logements communaux.

2023 sera aussi, fidèlement à notre profession de foi, l'année du commencement de la sécurisation de la Route Départementale 33. Cette première étape concernera l'entrée du village, côté Nouvion-sur-Meuse. Les études initiales nous ont permis de renseigner les dossiers de demande de subvention.

En ce début d'année, les élus vont se consacrer à un examen des différents paramètres et à un arbitrage afin de préciser le plus possible nos choix. Cela nous autorisera, lors d'une nouvelle réunion publique, à vous présenter un projet clairement défini. La phase suivante consistera en une consultation des entreprises, dernier préalable avant la réalisation des travaux.

Autre grande nouvelle, le Conseil municipal a voté en 2022 l'ouverture d'une agence postale communale.

En 2023, les Lumichons pourront donc retirer ou envoyer des recommandés, acheter des timbres, retirer des espèces et bénéficier de bien d'autres services encore.

Le coût de la création de cette agence sera très largement compensé par des subventions. D'autres informations sur ce sujet seront disponibles dans nos prochaines gazettes.

Malgré notre constante détermination à chercher et obtenir des subventions auprès de plusieurs organismes (Fonds Européens, Etat, Région, Conseil Départemental...), ces travaux, dont la nécessité est aussi forte que l'ampleur, vont consommer une bonne partie des possibilités financières de notre commune.

Au poste qui est le mien, mon devoir est donc - et nous verrons pourquoi plus loin - de favoriser le développement de Lumes en rendant notre commune attractive.

Les projets privés, solides et pertinents, sont les bienvenus et ainsi, après de multiples réunions, je suis maintenant en mesure d'annoncer la future « sortie de terre » du lotissement de La Corde. 15 parcelles (certaines sont déjà vendues) seront disponibles à la construction en milieu d'année au terme du chantier de viabilisation.

D'autre part, GALLO, une entreprise de recyclage de métaux, va s'installer dans le cadre du Parc d'Activités, avec des investissements conséquents et des perspectives d'emplois locaux.

Je ne me contente bien évidemment pas de ces bonnes nouvelles et mon action continuera à promouvoir l'essor de notre commune.

Il ne s'agit pas de « grandir pour grandir », bien au contraire.

La qualité de vie lumichonne sera préservée et même améliorée grâce à ces projets qui assureront la pérennité de notre école (et de toutes nos classes) et contribueront à l'augmentation de nos recettes dans un contexte difficile.

Pour terminer de façon encore plus optimiste, les membres de l'association FESTI LUMES et leur présidente, heureux des réussites de 2022, ajoutent deux événements à leur programme.

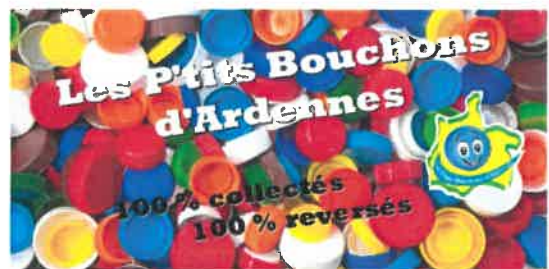
Tout d'abord, le 4 février, vous pourrez assister à une soirée cabaret.

Puis, les 4 et 5 mars, un salon des vins avec des producteurs indépendants et des artisans des métiers de bouche, vous attendra à la salle des sports. Nous lançons d'ailleurs un appel aux bonnes volontés. Si vous êtes disponible pour assurer une partie des heures d'ouverture ou héberger un exposant venant d'une région éloignée, il vous suffit de vous rapprocher du secrétariat de Mairie .

Je conclus ce numéro en vous présentant à nouveau tous mes vœux pour cette année que nous espérons sous les meilleurs auspices.

Mon équipe et moi-même resterons à votre disposition pour faciliter votre quotidien, entendre vos doléances et vos propositions.

Tous les sujets, rappelons-le, peuvent être abordés lors de nos permanences du samedi (chaque premier samedi du mois, de 10h à 12h), à l'occasion de rendez-vous individuels ou dans le cadre de nos réunions publiques.



Malgré la crise sanitaire, notre activité s'est poursuivie. Nous avons répondu aux demandes de financements sur notre trésorerie et nous avons stocké, stocké et stocké ... jusqu'à 4 600 sacs rendant les conditions de travail dans le local extrêmement difficile

Le chargement de 3 semi-remorques dans le courant du dernier trimestre a permis de libérer de l'espace et surtout de recevoir le paiement de nos factures par les acheteurs. Ainsi nous avons pu donner satisfaction à des demandes de familles et intervenir sur 21 dossiers d'aides pour un montant de 8.940 Euros.

Malgré les problèmes sanitaires, l'action continue et les 126 points de collecte Ardennais restent à votre disposition pour recevoir les bouchons collectés.

Pour la commune de Lumes, vous pouvez les déposer chez :

Mr BEAUMIER Dominique - 8 rue de la Gare (en face de la bibliothèque).

Prenez bien soin de vous en cette nouvelle année que nous vous souhaitons excellente.



ETAT CIVIL 2022

ILS ONT VU LE JOUR

Lola JACQUOT	16 Janvier	Samuel DENIS	28 Août
Ilyana DELRUE COLTEL	27 Avril	Léane CAMUS	30 Septembre
Louane GALIMARD	03 Juin	Alba BILLAUDEL	18 Novembre
Joylee DUFRESNE	04 Juillet		

Ils ont été baptisés



16 Juillet : Lola JACQUOT



30 Juillet : Ema GOBERT



19 Novembre : Ezio CHATRY

ILS NE SONT PLUS

Léana CUGNART	07 Février	Claudine LEDOCQ veuve AUBRY	08 Juillet
Anne-Marie ANÉ épouse GERBAULT	14 Février	Françoise LELAURIN épouse DENIS	30 Septembre
François JAISSON	27 Mai	Michel VERNOT	26 Novembre
Éliane ALLIAUME veuve LAUX	03 Juillet	Ginette ARNOULD veuve COTEL	21 Décembre

ETAT CIVIL 2022

ILS SE

SONT

DIT

OUI



07 Janvier
Gilles MICHEL & Nathalie LECOQ



28 Mai
Luc POINSENET & Emilie HUART



25 Juin
Rémi COLLINET & Emeline CORBIAUX



23 Juillet
Benoît MANCIAUX
& Marie-Odile SIANE-MILLOT



30 Juillet
Benjamin PIQUET
& Marie-Christine VASSAN



04 Août
Jérónimo CABALLERO GARAY
& Camille DA CRUZ



20 Août
Florian BOUTIN & Zoé BRUNTON



10 Septembre
Maxime TRAP & Mélanie MARCOCCI

ETAT CIVIL 2022

I
L
S
S
E
N
T
S
O
N
T



25 Juin
Brivaël LAMBADARIS
& Elodie AMBERT



23 Août
Simon DAVAL
& Manon ROBIN



09 Septembre
Mathéo LEBAS
& Kimberley BLAISE



09 Novembre
Vincent PERPETE
& Isabelle MAILLARD

fabrication
artisanale de bijoux



Sophie
Huriaux

RÉUNION A DOMICILE
ATELIER
RÉPARATION...

Sophie D

sophiedurbecq@sfr.fr

2 rue des mines
08440 LUMES

03 51 38 00 79
06 24 59 97 92

CALENDRIER 2023 DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Disponible également sur notre site internet ou sur le site d'Ardenne Métropole

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2023

VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Di	01 Me	01 Me	01 Sa	01 Lu	01 Je
02 Lu	02 Je	02 Je	02 Di	02 Ma	02 Ve
03 Ma	03 Ve	03 Ve	03 Lu	03 Me	03 Sa
04 Me	04 Sa	04 Sa	04 Ma	04 Je	04 Di
05 Je	05 Di	05 Di	05 Me	05 Ve	05 Lu
06 Ve	06 Lu	06 Lu	06 Je	06 Sa	06 Ma
07 Sa	07 Ma	07 Ma	07 Ve	07 Di	07 Me
08 Di	08 Me	08 Me	08 Sa	08 Lu	08 Je
09 Lu	09 Je	09 Je	09 Di	09 Ma	09 Ve
10 Ma	10 Ve	10 Ve	10 Lu	10 Me	10 Sa
11 Me	11 Sa	11 Sa	11 Ma	11 Je	11 Di
12 Je	12 Di	12 Di	12 Me	12 Ve	12 Lu
13 Ve	13 Lu	13 Lu	13 Je	13 Sa	13 Ma
14 Sa	14 Ma	14 Ma	14 Ve	14 Di	14 Me
15 Di	15 Me	15 Me	15 Sa	15 Lu	15 Je
16 Lu	16 Je	16 Je	16 Di	16 Ma	16 Ve
17 Ma	17 Ve	17 Ve	17 Lu	17 Me	17 Sa
18 Me	18 Sa	18 Sa	18 Ma	18 Je	18 Di
19 Je	19 Di	19 Di	19 Me	19 Ve	19 Lu
20 Ve	20 Lu	20 Lu	20 Je	20 Sa	20 Ma
21 Sa	21 Ma	21 Ma	21 Ve	21 Di	21 Me
22 Di	22 Me	22 Me	22 Sa	22 Lu	22 Je
23 Lu	23 Je	23 Je	23 Di	23 Ma	23 Ve
24 Ma	24 Ve	24 Ve	24 Lu	24 Me	24 Sa
25 Me	25 Sa	25 Sa	25 Ma	25 Je	25 Di
26 Je	26 Di	26 Di	26 Me	26 Ve	26 Lu
27 Ve	27 Lu	27 Lu	27 Je	27 Sa	27 Ma
28 Sa	28 Ma	28 Ma	28 Ve	28 Di	28 Me
29 Di	29 Me	29 Me	29 Sa	29 Lu	29 Je
30 Lu	30 Je	30 Je	30 Di	30 Ma	30 Ve
31 Ma	31 Ve	31 Ve		31 Me	

Ordures ménagères

- Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
- Vos bacs doivent être prêts pour 6h.

Emballages recyclables

- Devant chez vous. Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route.
- Vos bacs doivent être prêts pour 6h.

Numéro Vert 0 800 298 355

Appel gratuit

FLASHEZ !

Toutes les infos personnalisées sur vos déchets ici



Vacances scolaires

Jour férié

SECTEUR DE Lumes

08 00 29 83 55

orientation@em-metropole.fr

ardenne-metropole.fr/dechet

CALENDRIER 2023 DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2023 VOS JOURS DE COLLECTES SERONT LES SUIVANTS

Mois	Jour	Date	Statut
Juillet	01	Sa	Collecte
	02	Di	Collecte
	03	Lu	Collecte
	04	Ma	Collecte
	05	Me	Collecte
	06	Je	Collecte
	07	Ve	Collecte
Août	01	Ma	Collecte
	02	Me	Collecte
	03	Je	Collecte
	04	Ve	Collecte
	05	Sa	Collecte
	06	Di	Collecte
	07	Lu	Collecte
Septembre	01	Ve	Collecte
	02	Sa	Collecte
	03	Di	Collecte
	04	Lu	Collecte
	05	Ma	Collecte
	06	Me	Collecte
	07	Je	Collecte
Octobre	01	Di	Collecte
	02	Lu	Collecte
	03	Ma	Collecte
	04	Me	Collecte
	05	Je	Collecte
	06	Ve	Collecte
	07	Sa	Collecte
Novembre	01	Me	Collecte
	02	Je	Collecte
	03	Ve	Collecte
	04	Sa	Collecte
	05	Di	Collecte
	06	Lu	Collecte
	07	Ma	Collecte
Décembre	01	Ve	Collecte
	02	Sa	Collecte
	03	Di	Collecte
	04	Lu	Collecte
	05	Ma	Collecte
	06	Me	Collecte
	07	Je	Collecte

08 00 29 83 35
 prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
 ardenne-metropole.fr/dechets

 Vacances scolaires
 Jour férié

SECTEUR DE
Lumes



- Ordures ménagères**
 Devant chez vous. Vos sacs doivent être correctement pliés, serrés et roulés. Vos sacs doivent être vertes pour 011.
- Emballages recyclables**
 Le matériel vous. Vos sacs doivent être correctement pliés, serrés et roulés. Vos sacs doivent être verts pour 011.

Numero Vert **0 800 298 355**
 (appel gratuit)

FLASHÉZ !
 Toutes les infos
 personnalisées sur
 vos déchets ici



Le barrage de Romery



Le nouveau barrage automatique de Romery a été mis en service en 2020. *Crédit photo Capteur Studio*

Tout comme l'ensemble des ouvrages, il est relié au poste de contrôle-commande du centre d'exploitation des barrages de l'Aisne et de la Meuse situé à LUMES.

Les barrages automatisés de l'Aisne et de la Meuse sont les premiers en France à être équipés de bouchures gonflables à l'eau, composées d'une membrane en élastomère renforcé fixée sur un radier (ou socle) en béton et sur les piles (ou piliers) des ouvrages.

Quelques chiffres clés :

- ✓ 25 barrages de navigation sur la Meuse
- ✓ 4 microcentrales hydroélectriques
- ✓ 41 Ha de compensation environnementale et 6 km de ripisylves dans les Ardennes et la Meuse



Depuis plusieurs siècles, la population des poissons migrateurs régresse. Afin d'assurer la pérennité de certaines espèces mais voir également réapparaître les grands migrateurs dans les fleuves et rivières, il convient désormais de créer des systèmes efficaces permettant aux poissons de franchir les obstacles et ouvrages.

C'est pourquoi tous les barrages de navigation de la Meuse sont équipés de passes à poissons multi-espèces afin de rétablir la continuité écologique du fleuve. Ces équipements facilitent la migration des espèces qui remontent le cours d'eau, en quête de nourriture ou pour rejoindre leur lieu de reproduction. De plus, deux cabines de vidéo-comptage à Givet (Ardennes) et Verdun (Meuse) permettent de réaliser un suivi piscicole, en partenariat avec les Fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques.

BAMEO
BARRAGES AISNE & MEUSE

SeMAO

INFORMATIONS UTILES

<p>MAIRIE DE LUMES : www.lumes.fr Téléphone : 03.24.37.70.40 E-mail : mairie.lumes@wanadoo.fr Horaires d'ouverture au public : - Lundi : 9h00 à 12h00 - Mardi : fermé - Mercredi : 9h00 à 12h00 - Jeudi : fermé - Vendredi : 9h00 à 12h00</p>	<p>ALSH - CLSH de Lumes Téléphone : 07.85.28.15.75 E-mail : aldelumes@gmail.com FB : Accueil de Loisirs de Lumes</p>
<p>BIBLIOTHEQUE Téléphone : 03.24.37.26.68 E-mail : bibli.lumes08440@orange.fr FB : Bibliothèque de Lumes Ouverture : Mardi au Vendredi de 14h00 à 18h00 & Samedi de 9h00 à 12h00</p>	<p>ARDENNE METROPOLE Standard : 03.24.57.83.00 Service EAU : 03.24.57.83.10 Service DECHETS MENAGERS : 03.24.57.83.18</p>
<p>DECHETTERIE Lundi : 9h00 à 12h00 Mercredi : 14h00 à 17h00 (été) / 13h00 à 16h00 (hiver) Samedi : 10h00 à 12h00 14h00 à 17h00 (été) / 13h00 à 16h00 (hiver)</p>	<p>ECOLE Téléphone «MATERNELLE» : 03.24.58.01.68 Téléphone «PRIMAIRE» : 03.24.58.13.64</p> <p>SNCF : Téléphone : 09.69.36.66.69 Site : champagne-ardenne.ter.sncf.fr</p> <p>Bus TAC : Téléphone : 03.24.33.32.32 Site : bustac.fr</p> <p>SAMU : 15 GENDARMERIE NATIONALE : 17 SAPEURS POMPIERS : 18</p>
<p>A vos plumes ... vous avez des remarques, des suggestions, vous voulez prendre la parole ... Laissez vos écrits au secrétariat de la mairie et nous les publierons (bien-sûr, pas d'attaque personnelle ni d'injures...).</p>	

L'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année

